



# LE DEVOIR



## ARTS VISUELS

Rétrospective Marcelle Ferron: motifs d'engagement

Page D 9

## LES ARTS

Denise Filiatrault, dame de fer et cœur de velours

Page B 1

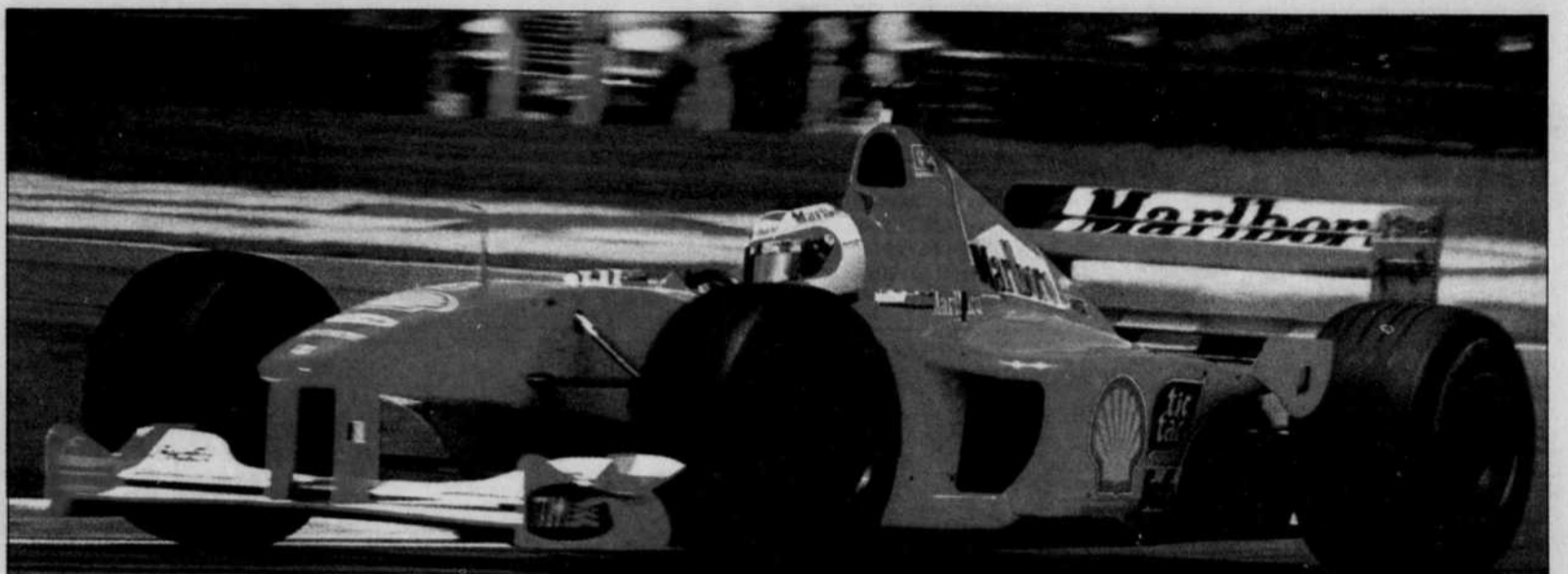
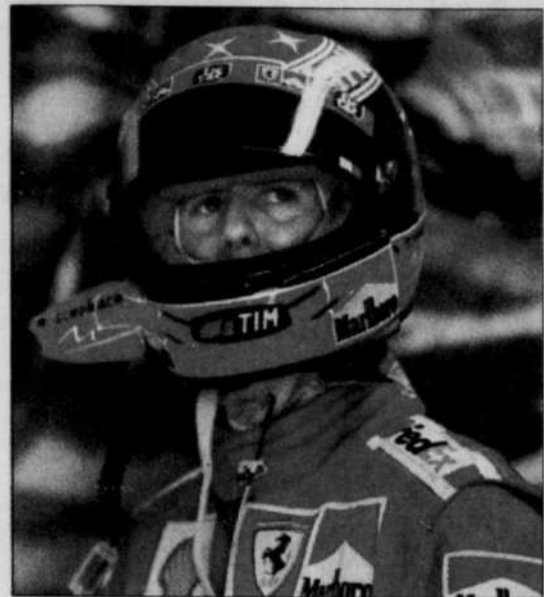


Vol. XXX N° 136

LES SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 JUIN 2000

1.95 \$ + TAXES = 2.25 \$

## La valse des chronos



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

**MICHAEL** Schumacher (à gauche) et d'autres fous de la vitesse, dont Ruben Barrichello (à droite), se sont lancés sur le circuit Gilles-Villeneuve hier lors des essais libres. L'Allemand a fait preuve d'une grande constance en enregistrant le meilleur chrono en matinée et le deuxième en après-midi. Nos informations en page C 11.

### PERSPECTIVES

## Alors, ces nouveaux pères?

Est-ce que ça y est? Les nouveaux pères sont-ils parmi nous?

**A**u cours des derniers mois, l'image du père en a pris pour son rhume. Il y eut d'abord le petit Elián González, dont le père a été injustement traîné dans la boue par la communauté cubaine de Miami, si prompt au dénigrement et à la négation des liens filiaux les plus élémentaires pour arriver à ses fins.

Suivit en mai un numéro du magazine *Time* qui, dans une liste des métiers en voie de disparition, parmi les courtiers en valeurs mobilières et autres sténographes, glissa... les pères.

Puis, le 27 mai, cette manchette du *Monde*: «Les nouveaux pères ont disparu». «Chaque semaine, conclut-on au terme d'une étude menée auprès de 1000 personnes, les femmes consacrent deux fois plus de temps à leurs enfants que les hommes.»

En 1998, en France, les «nouveaux hommes» n'auraient consenti que dix petites minutes quotidiennes de plus qu'en 1985 aux soins des enfants et à l'entretien de la maison.

L'une des auteures de l'étude, Marie-Agnès Barrère-Maurisson, note par ailleurs que la «charge mentale» reste du côté des femmes. «Ce sont elles qui, du boulot, pensent au menu de la semaine. Ce sont elles que les enfants appellent depuis la maison.»

Au pays, les économistes Pierre Lefebvre et Philippe Merrigan, de l'UQAM, abondent un peu dans le même sens. En analysant à la loupe des échantillons de Statistique Canada de 1986 et 1992, les chercheurs ont établi que les pères assument, en heures, le tiers des soins aux enfants, les deux tiers échantonnant toujours à la mère. En conclusion, ils soutiennent «qu'aucune évidence empirique ne nous permet de croire à l'émergence d'une nouvelle génération de pères au Canada».

Dans une «typologie des pères» développée dans la revue *Interfaces*, la sociologue Anne Quéniart, elle, ne raie pas «le nouveau père» de la carte mais n'en fait que l'un des quatre types en «circulation», «entre le père familial d'antan et le père androgyne de demain».

Anne Quéniart parle d'abord de l'homme de famille, qui assure la sécurité matérielle de la famille et sa femme, l'organisation domestique. Le nouveau père, lui, cherche à tisser des liens plus serrés avec son enfant, par une relation quotidienne, concrète avec lui.

Pour le «père téflon», les choses sont plus compliquées, déchiré qu'il est entre son rôle familial et son travail, qui lui permet au premier chef de se réaliser.

Enfin, le père décrocheur. Qui fugua à toutes jambes aux premières rondes venues ou qui, après s'être engagé, a tout laissé tomber. Pour lui, le divorce n'est pas une catastrophe mais «une libération d'une paternité jamais éprouvée, jamais désirée», écrit Anne Quéniart, qui ne s'avance cependant pas jusqu'à dire quel pourcentage de chacun de ces pères le Québec compte...

Chose certaine, quand, ces derniers jours, dans les classes du Québec, les professeurs ont demandé à leurs élèves de dessiner et d'écrire des poèmes à l'approche de la fête des Pères, bon nombre d'enfants ont dû avoir un petit coup au cœur.

VOIR PAGE A 12: PÈRES

### INDEX

7	78373 00069	4	
Annonces.....	C 9	Idées.....	A 11
Avis publics.....	A 6	Monde.....	A 8
Bourse.....	C 8	Mots croisés.....	C 12
Carrières.....	C 4	Météo.....	C 2
Économique.....	C 1	Plaisirs.....	C 12
Éditorial.....	A 10	Politique.....	A 7
Fonds.....	C 6	Sports.....	C 11

## Feu vert au métro à Laval

Le conseil des ministres débloque des crédits de 385 millions

FRANÇOIS CARDINAL  
LE DEVOIR

**L**e conseil des ministres a donné le feu vert mercredi au ministre des Transports, Guy Chevrette, pour qu'il ouvre les goussets de l'État à hauteur de 385 millions de dollars pour prolonger le métro à Laval.

M. Chevrette dévoilera la nouvelle mardi matin en compagnie du maire de Laval, Gilles Vaillancourt, a appris *Le Devoir*.

Le ministre annoncera également le lancement de l'étape des plans et devis pour la construction de trois nouvelles stations de métro sur l'île Jésus. Le nouveau terminus de la ligne orange sera situé aux

environs du cégep Montmorency, à plus de cinq kilomètres au nord de la station Henri-Bourassa. Entre les deux seront construites les stations Cartier et Concorde, cette dernière devant faire le lien avec le train de banlieue.

VOIR PAGE A 12: MÉTRO

## Au delà des frontières de l'ADN

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

**A**u moment où l'on s'apprête à décoder les trois milliards de caractères qui composent l'ADN de l'être humain, la génétique n'aura jamais eu aussi mauvaise presse avec l'arrivée dans nos assiettes des OGM, ces «aliments Frankenstein» qui ont déclenché une véritable guerre idéologique entre l'Amérique et l'Europe.

Dans les années 90, la médecine fondait ses plus grands espoirs dans la thérapie génique, mais le vent d'inquiétude soulevé notamment par les organismes génétiquement modifiés semble avoir emporté dans son sillon médiatique tout ce qui orbite autour de la génétique.

Pourtant, le XXI<sup>e</sup> siècle s'annonce comme celui de la génétique. Animaux transgéniques, manipulations génétiques sur des embryons humains, clonage d'animaux de ferme, il ne se passe pas une semaine sans que le gène, cette vedette de l'heure, ne défraie la manchette. Un flot continu de renseignements complexes qui inonde le commun des mortels sans que l'on ne fasse toujours la part des choses. Faut-il croire aux miracles annoncés ou frémir devant les épouvan-

tails agités par les détracteurs de la génétique?

Tandis que le colza génétiquement modifié pousse déjà dans les prés, les applications pratiques de la manipulation génétique dans le champ médical sont encore lointaines. En effet, la thérapie génique, avec laquelle on pensait pouvoir corriger la maladie en s'attaquant directement au gène défectueux d'un patient, n'a toujours pas livré ses fruits. Dix ans après la découverte du gène responsable de la fibrose kystique, en 1989, on désespère toujours de trouver un remède. «C'est un fouillis monumental. En 1990, on considérait la génétique comme quelque chose de simple, alors qu'avec le génome humain, on se rend compte que c'est aussi complexe que la connaissance de l'univers. La possibilité de faire la thérapie génique avec ce que l'on sait aujourd'hui est aussi éloignée que l'était celle d'aller sur la Lune quand on a inventé l'avion à hélice», affirme le Dr Claude Loberge, un des pères de la génétique au Québec et président du Réseau de médecine génétique appliquée (RMGA) du Québec.

Reste que le décodage du génome humain donne un nouvel envol à la médecine génétique. Si la possibilité



La révolution génétique

VOIR PAGE A 12: ADN

## Une série pour comprendre

Le Devoir amorce aujourd'hui en page Idées une nouvelle série estivale d'articles écrits par des spécialistes sur la révolution génétique.

MICHEL VENNE

**L**a référence à Dieu s'impose. En effet, la révolution génétique pourrait conférer à l'humanité le pouvoir suprême de façonner l'être humain et le reste de la nature selon ses desirs.

Dans l'utopie charriée par les biotechnologies, nous pourrions, grâce au génie génétique, rayer des maladies de la surface de la planète, programmer la croissance des forêts, faire naître des enfants parfaits (selon quels critères, je vous le demande) ou se reproduire soi-même par la technique du clonage.

Certes, nous n'en sommes pas là. Et il se peut que nous ne parvenions jamais à réaliser ce rêve (ou ce cauchemar) que promettent les manipulations génétiques. Il reste que les aliments génétiquement modifiés sont

VOIR PAGE A 7: COMPRENDRE

### Eau potable

## Des Walkerton en puissance au Québec

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

**D**es municipalités québécoises distribuent présentement ou ont distribué jusqu'à tout récemment des eaux potables présentant des «risques» non négligeables pour la santé de leurs citoyens.

C'est ce qu'affirme l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec (APIGQ), qui représente notamment ces professionnels œuvrant dans les ministères de l'Environnement (MENV) et des Affaires municipales (MAM). L'Environnement est responsable de l'application des normes de qualité et du suivi des équipements alors que l'autre ministère gère le parc d'équipements municipaux avec ses différents programmes.

L'APIGQ a cité dans sa déclaration écrite trois cas de municipalités dont l'eau pose ou posait, à son avis, jusqu'à tout récemment, des problèmes de sécurité. Mais elle n'a publié aucun nom.

Par recoupement des renseignements contenus dans son communiqué et en profitant des connaissances de sources fiables à l'Environnement, il a été possible d'apprendre que les trois municipalités non nommées dans le document des ingénieurs gouver-

nementaux étaient Martinville et Barnston-Ouest (fusionnée aujourd'hui à Coaticook), en Estrie, et Fort-Coulonge, dans l'Outaouais.

Le cas de Martinville ressemble à plusieurs points de vue à celui de Walkerton sauf en ce qui a trait au nombre de citoyens en cause: on parle ici d'une centaine d'habitants, soit beaucoup moins qu'à Walkerton, en Ontario. Le dossier n'en soulève pas moins la faiblesse des normes qui s'adressent aux petites municipalités du Québec, qui ne sont pas obligées de faire autant d'analyses par année que les plus grandes ni d'installer des équipements de désinfection de leur eau potable pour compenser le peu de suivi qu'on leur impose.

A Martinville, en quatre ans, soit de 1995 à 1998, cette municipalité a requis de ses habitants qu'ils fassent bouillir leur eau durant un total 540 jours, soit 37 % du temps. Et la situation ne semble pas s'améliorer car en 1998 l'obligation de faire bouillir à court vert 205 des 365 jours de l'année, soit 56 %.

Selon l'APIGQ, la municipalité alimente ses citoyens à partir d'un puits situé à moins de 100 mètres d'un ruisseau transportant les eaux contaminées des exploitations agricoles voisines.



VOIR PAGE A 12: WALKERTON

Journée nationale des peuples autochtones

les millénaires du NUNAVIK

PRÉSENCE AUTOCHTONE 2000

TERRES EN VUES LAND INSIGHTS

FIRST AIR

Venez partager dans l'amitié la créativité des cultures millénaires des Autochtones des trois Amériques.

**Défilé des peuples autochtones**

Samedi 17 juin, 13 h

Départ rue Saint-Denis (à l'angle de la rue Sherbrooke)

Arrivée à 13 h 45 à la Place du Nunavik

LE DEVOIR Québec

www.NativeLynx.qc.ca

## • LES ACTUALITÉS •

### Michel Clair présidera la Commission sur la santé

MARIO CLOUTIER  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

L'ancien ministre péquiste et président d'Hydro-Québec International, Michel Clair, présidera la commission sur la santé qui lancera un débat public dans les prochaines semaines sur le financement du réseau et l'organisation des services. La ministre de la Santé et des Services sociaux, Pauline Marois, annoncera sa nomination mardi prochain en dévoilant le nom des sept autres membres de la commission qui prendra le pouls des Québécois, notamment, sur la place du secteur privé dans le système de santé québécois.

Selon ce qu'a appris *Le Devoir*, Michel Clair prendra un congé sans solde d'Hydro-Québec afin de présider la commission créée par Mme Marois, son ancienne collègue au sein du cabinet Lévesque de 1981. Agé de 50 ans, M. Clair occupait depuis novembre dernier le poste de vice-président aux projets spéciaux à Hydro-Québec. Auparavant, il avait présidé les destinées d'Hydro-Québec International et celles de la Société d'énergie de la Baie-James.

Au moins sept autres personnes travailleront avec lui pour entendre les individus et les groupes, d'ici et d'ailleurs, sur l'avenir du réseau de la santé québécois au cours des prochaines semaines. Le rapport de la commission sur la santé est attendu à Québec dès l'automne.

Comme elle l'a déjà indiqué, la ministre Marois

veut en fait savoir si les Québécois sont prêts à entrevoir un financement privé plus important des services de santé, dont le niveau actuel se situe à 30 %. Elle se demande si les Québécois sont toujours d'accord pour que les soins et les services leur soient offerts en fonction de leur état de santé et de leurs besoins plutôt que de leur revenu et s'ils acceptent que certaines personnes aient accès plus rapidement à des services parce qu'elles sont capables de se les offrir.

Le mandat de la commission est déjà clair: la ministre veut pouvoir calculer quels services peuvent être financés par le secteur privé et jusqu'à quel point ceux-ci peuvent l'être, selon les Québécois. La ministre Marois cherche des indications sur notre capacité de financer le système de santé et le niveau de taxation que les contribuables sont prêts à supporter pour le faire.

L'un des objectifs avoués de la ministre Marois dans le cadre de l'administration du réseau de la santé est de susciter une meilleure collaboration entre les divers établissements du réseau, à défaut de quoi les crédits des uns et des autres seraient affectés.

Mme Marois veut donc voir émerger des solutions pour «traduire dans les faits cette volonté d'intégration des services». Elle veut également savoir comment il est possible de voir les différents composants du secteur public mieux collaborer et comment tirer un meilleur profit des partenariats avec le secteur privé, notamment avec les cliniques privées.

### Chrétien procéderait à un remaniement majeur

Stewart perdrait la moitié de son ministère

JULES RICHER  
LA PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Après avoir connu une session parlementaire difficile, le premier ministre Jean Chrétien envisage des changements substantiels à son équipe ministérielle, a appris hier la Presse canadienne. Au total, cinq ministres importants pourraient changer de portefeuille.

Selon des sources bien informées, la ministre Jane Stewart, malmenée à la Chambre des communes au cours des derniers mois, pourrait vivre un léger répit. Son ministère du Développement des ressources humaines serait divisé en deux. Elle en conserverait une partie, et l'actuel ministre des Anciens combattants, George Baker, obtiendrait l'autre.

Personnage coloré et habile, M. Baker s'est signalé aux Communes par la fougue avec laquelle il a défendu ses dossiers. On estime en haut lieu à Ottawa que la controverse des subventions du Développement des ressources humaines est attribuable en bonne partie à la mauvaise performance parlementaire de Mme Stewart.

Le remaniement pourrait avoir lieu lundi, juste avant la retraite du conseil des ministres, qui commence cette journée-là. On pourrait décider également de l'annoncer plus tard dans l'été. La décision de déclencher

ou non des élections l'automne prochain pourrait aussi influencer le moment de procéder au remaniement.

L'an dernier, M. Chrétien avait procédé à un remaniement au début du mois d'août. C'est à ce moment-là que Mme Stewart était passée des Affaires indiennes au ministère qui lui a donné si mauvaise presse.

Dans son prochain remaniement, M. Chrétien ne s'attendrait pas seulement au cas de Mme Stewart. Celui d'Anne McLellan serait également traité. Plongée elle aussi dans la controverse à cause de la loi sur le contrôle des armes à feu, Mme McLellan perdrait son portefeuille de la Justice. On agirait ainsi pour lui éviter de devenir trop impopulaire dans sa province, l'Alberta, où l'enregistrement des armes est mal vu.

Il a été impossible de savoir de quel ministère elle hériterait ensuite.

On sait par contre qui obtiendrait son portefeuille: John Manley, qui quitterait le ministère de l'Industrie.

Considéré comme une étoile montante dans l'équipe québécoise des libéraux, Martin Cauchon entrerait dans les ligues majeures en obtenant le ministère de l'Industrie, une position clé au sein du cabinet Chrétien.

L'actuel ministre de M. Cauchon, celui du Revenu, serait attribué à Lynn Myers, un nouveau venu de l'Ontario et figure très peu connue. Le Revenu est habituellement vu comme une porte d'entrée au conseil des ministres.

À VOS MARQUES, SOYEZ PRÊTS, PARTEZ!

SEPTEMBRE  
2000

COMME PARENTS, ÊTRE BIEN INFORMÉS,  
C'EST ÊTRE EN FORME POUR LA RÉFORME

Dans une semaine, ce seront les vacances, mais déjà on parle de la rentrée. En effet, **SEPTEMBRE 2000** constituera le signal de départ pour la réforme de l'éducation dans les écoles.

**La réforme touchera-t-elle mon enfant en septembre prochain?**

Les enfants qui, en septembre 2000, entreront à l'éducation préscolaire ou en première ou deuxième année seront les premiers à bénéficier de la réforme.

**Qu'est-ce que ça changera?**

Les enfants continueront d'apprendre à lire, à écrire et à compter sensiblement au même rythme qu'avant, mais ils auront un rôle plus actif en classe. De plus, on insistera davantage sur les matières de base, principalement sur les langues et les mathématiques.

**L'école de mon enfant sera-t-elle prête en septembre prochain?**

Pour les écoles, septembre 2000 marquera le début des changements progressifs dans les façons de faire.

Cette année, des écoles de toutes les régions du Québec ont fait l'essai des nouveaux programmes, et les résultats sont très favorables, autant pour les élèves que pour leurs enseignants et leurs parents.

**Où puis-je trouver de l'information?**

Votre école vous fera parvenir un dépliant d'information d'ici la fin de l'année scolaire.

Vous pouvez aussi vous renseigner :

- à la direction régionale du ministère de l'Éducation qui est le plus près de chez vous;
- en consultant le site du Ministère : [www.meq.gouv.qc.ca/virage](http://www.meq.gouv.qc.ca/virage)

L'ÉDUCATION  
Parle-moi de ça!



Québec  
Ministère  
de l'Éducation

LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

Dorval

## L'avion s'est posé en douceur

LOUISE LEDUC  
LE DEVOIR

Un atterrissage d'urgence mais tout en douceur, 49 passagers et quatre membres d'équipage sains et saufs. Le vol 1645 de Canadien, effectuant hier matin la liaison Québec-Toronto, s'est finalement conclu à Dorval sans heurt, bien qu'avec un bout de pneu en moins.

Avant même de décoller de Québec, à 9h15, le pilote avait constaté en roulant sur la piste que quelque chose ne tournait pas rond. Il y avait d'abord cette anormale vibration, puis ce voyant lumineux lui indiquant un problème avec le train d'atterrissage. Roulant déjà à toute vitesse sur la piste, il lui était impossible d'éviter le décollage.

Au sol, on a eu tôt fait de constater la présence d'un bout de caoutchouc, qui se révéla être la semelle de l'un des six pneus de l'avion, le pneu intérieur gauche situé à la hauteur de l'aile.

En repassant au-dessus de la tour de contrôle de l'aéroport de Québec, le pilote a pu obtenir confirmation que les roues étaient sorties, mais on n'a pas pu lui garantir qu'elles étaient correctement verrouillées.

Il a donc mis le cap sur Dorval, non sans avoir d'abord survolé Saint-Hubert pendant près d'une heure, histoire de se débarrasser de quelque 4400 de ses 7000 livres de carburant.

C'est finalement tout en douceur, comme s'il avait tous ses morceaux, que l'avion s'est posé, à midi trois, après près de trois heures de vol. Aucune évacuation n'a été nécessaire et les cinq ambulances, la quarantaine de policiers et les quatre ou cinq camions de pompiers sur place se sont heureusement révélés inutiles.

Les passagers sont finalement sortis de l'avion dans un calme apparent. Selon les porte-parole de Canadien, tous auraient ensuite repris l'avion pour Toronto, à l'exception d'une personne qui, vraiment trop secouée, a préféré accepter l'offre de la compagnie d'aviation de louer une voiture. Comme les proches des passagers se trouvaient à Québec ou à Toronto, aucune panique n'était donc palpable à Dorval.

Tous, passagers et pilotes, sont donc restés à l'intérieur de la zone de sécurité, hors d'atteinte des journalistes.

Denis Deroy, responsable de l'enquête pour le Bureau de la sécurité des transports du Canada, soutient que de prime abord, rien n'indique une quelconque négligence. «Les pneus étaient neufs. Les deux roues et les deux pneus avaient été remplacés hier [jeudi]», a-t-il expliqué en entrevue en fin d'après-midi.

À l'examen de l'avion, M. Deroy a constaté que la semelle complète du pneu intérieur gauche avait disparu. «On pouvait voir tout le cordage du pneu», explique M. Deroy. «Comme on le dit familièrement, le pneu était sur la fesse.»

Au cours des prochains jours, les pneus subiront des tests en laboratoire afin de déterminer pourquoi la semelle s'en est détachée.

## Charbonneau plaide en faveur d'une hausse du salaire des élus

Les députés québécois estiment qu'ils sont sous-payés et réclament qu'on revoie leurs salaires à la hausse. Les augmentations de 12 à 24 % accordées aux grands mandarins de l'État n'ont fait qu'aviver leur appétit.

ROBERT DUTRISAC  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

Dans une sortie exceptionnelle, le président de l'Assemblée nationale et député de Borduas, Jean-Pierre Charbonneau, a interpellé le premier ministre Lucien Bouchard à la fin de la période de questions en livrant un plaidoyer pour une hausse du traitement des députés.

«Je considère personnellement, actuellement, la situation comme malsaine, celle d'un pouvoir législatif qui est finalement banalisé par rapport à un pouvoir judiciaire ou un pouvoir exécutif où les grands mandarins de la société sont traités d'une façon tellement différente par rapport aux élus du peuple, et je crois que le débat doit être public», a lancé M. Charbonneau à la fin de la période de questions, une intervention «qui n'est peut-être

pas coutume» à l'Assemblée nationale, a-t-il reconnu d'emblée.

Applaudie chaudement par la majorité des députés, dont environ la moitié des péquistes, cette sortie est survenue au terme d'une semaine où de vives discussions sur une hausse de la rémunération des élus ont tiré le caucus des députés du Parti québécois. Elle faisait suite à une intervention de M. Bouchard qui expliquait la hausse allant de 12 à 24 % de la rémunération consentie aux hauts fonctionnaires de l'État. Le premier ministre a reconnu qu'il faudra redresser, «le moment venu», les salaires des députés pour reconnaître leurs responsabilités et la valeur de leur fonction.

Saisissant la balle au vol, le chef de l'opposition officielle, Jean Charrest, a lui aussi réclamer que la question de la rémunération des élus soit réglée rapidement, des remarques que plusieurs députés péquistes ont applaudies avec

leurs collègues libéraux.

Avec la hausse décrétée mercredi par le conseil des ministres, les sous-ministres touchent maintenant un salaire variant de 121 000 à 158 000 \$. C'est jusqu'à 20 000 \$ de plus qu'un ministre en titre. De leur côté, les élus ont appris qu'ils auraient droit à l'augmentation de 9 % consentie à l'ensemble des employés de l'État. Leurs salaires correspondent au traitement médian d'un cadre de classe 4 de la fonction publique, le plus bas niveau, ce à quoi on a retranché 7 % en raison de la lutte contre le déficit. Le salaire d'un député est donc de 60 860 \$, à quoi s'ajoute une allocation non imposable de 12 000 \$.

«À mon avis, c'est une injustice qui est inutile parce que finalement, le problème qui se pose toujours, c'est de savoir quel est le prix politique qu'on doit payer si on décide d'augmenter le salaire des élus», a dit M. Charbonneau au cours d'un point de presse, suggérant de former un comité de sages pour étudier la question.

Prenant le relais, le président

du caucus des députés du Parti québécois, le député d'Abitibi-Ouest, François Gendron, a confirmé qu'une grande majorité de députés péquistes sont d'avis qu'il faut redresser leur rémunération. Il ne craint pas la réaction de l'opinion publique. «Je n'aurais pas peur, dans l'opinion publique, à n'importe quel moment, de débattre de cette question», a-t-il dit.

M. Bouchard est d'un autre avis, jugeant «délicate» cette question face à l'opinion publique. «Il faut penser qu'il y a beaucoup de gens qui ont des besoins et qui estiment que les gouvernements n'en font pas assez. Vous avez vu ce qui est arrivé hier [jeudi] en Ontario: les gens ont pris d'assaut le parlement», a-t-il dit. M. Bouchard n'a toutefois pas fermé la porte à ce que, plus tard, on procède à un exercice de relativité salariale pour revoir le traitement des élus.

En fait, les députés et ministres québécois, avec leurs homologues ontariens, sont parmi les mieux payés au pays. Ainsi, un député ontarien touche un salaire de 78 000 \$ sans bénéficier d'une allocation non imposable.

## Bouchard ne laisse aucun espoir aux orphelins de Duplessis

ROBERT DUTRISAC  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

Campant sur ses positions, le premier ministre Lucien Bouchard a verrouillé à quadruple tour le dossier des orphelins de Duplessis.

Pressé de questions par les journalistes, M. Bouchard n'a laissé aucun doute sur sa détermination à ne laisser aucun espoir aux orphelins de Duplessis. «Ce n'est pas moi qui va rouvrir ce dossier», a-t-il affirmé avec fermeté.

Rappelant les excuses officielles que le gouvernement avait faites, la création d'un fonds d'aide collectif doté de trois millions de dollars et la révision des diagnostics médicaux, M. Bouchard s'est montré intraitable quant à la possibilité d'indemniser personnellement les orphelins de Duplessis. «En faire plus, ça voudrait dire qu'on revient sur le passé et qu'on porte un jugement qui, manifestement, serait très négatif sur les personnes et une société qui a beaucoup fait pour les orphelins», a livré M. Bouchard. Et il y a eu une démonstration extraordinaire de générosité.

Le fonds de compassion que réclament les orphelins de Duplessis et qui leur apporterait réparation sous forme d'indemnités individuelles représente «un très, très gros montant», a soutenu le premier ministre. «L'indemnisation personnelle n'est pas forcément la seule méthode d'intervenir là-dessus. Je pense, moi, je l'ai dit, dans mon âme et conscience, que nous avons fait ce que nous devons faire. Il faut assumer son passé.»

Le comité de l'Assemblée des évêques chargé de revoir la question des orphelins de Duplessis doit se réunir sous peu. Dans cette veine, les évêques doivent fournir une réponse au Comité des orphelins de Duplessis, présidé par l'écrivain Bruno Roy, qui a demandé de les rencontrer.

La semaine prochaine, le conseil permanent de la Conférence canadienne des évêques catholiques du Canada (CCEC) doit se réunir afin de prendre position sur la question. La CCEC répond ainsi à une requête du Comité des orphelins de Duplessis, qui souhaite que cette instance de l'Église se prononce.

## La société Ripley's aménagerait un aquarium dans le Vieux-Port

FRANÇOIS CARDINAL  
LE DEVOIR

Afin d'accueillir un aquarium de 100 000 pieds carrés sur son terrain, la Société du Vieux-Port de Montréal (SVP) a sollicité le Groupe Pattison, dont l'une des filiales, Ripley's Aquarium, est une spécialiste en la matière. Les premiers contacts entre les deux organismes ont eu lieu il y a près de deux ans et la dernière rencontre s'est tenue en avril. Y étaient notamment présents le président de la SVP, Pierre Emond, et le maire de Montréal, Pierre Bourque.

Le projet avait été mis en veilleuse le temps que le musée IScI soit construit et inauguré. Aujourd'hui que cette étape est derrière elle, la SVP se dit «intéressée» par un tel projet, surtout qu'il «cadre avec la philosophie du site», a commenté la directrice des communications, Lily Robert.

Le lieu qui accueillerait un tel centre n'a pas encore été arrêté mais Mme Robert a précisé qu'il y avait «plusieurs hypothèses» sur la table et que le stationnement autour du quai de l'Horloge en est une. Déjà, en 1987, cette dernière possibilité avait été évoquée.

Pour sa part, le Groupe Pattison se dit «prêt à investir 90 millions» dans l'aventure, «sans avoir recours aux deniers publics», précise Raymond Doray, directeur des affaires urbaines et du développement des marchés. «Maintenant que le complexe IScI est inauguré, ils vont certainement nous parler de nouveau du projet.»

Un tel centre ne concurrencerait pas le Biodôme, rassure M. Doray. «On a vérifié auprès du



SOURCE: RIPLEY'S AQUARIUM

La société Ripley's Aquarium exploite déjà deux aquariums.

mairie [Pierre] Bourque et nous avons la certitude qu'il n'y aura pas de conflit. Écoutez, il n'y a pas tant de poissons au Biodôme, tandis que nous en aurions des dizaines de milliers.»

À la Société du Vieux-Port, on insistait cependant pour dire qu'aucun projet n'a encore été déposé et qu'«il n'y a rien d'assez officiel pour en parler. Nous avons beaucoup de projets chaque année», a indiqué Mme Robert.

Rappelons que l'ancien Aquarium de Montréal, ouvert en 1967, avait été fermé en 1991, faute d'être rentable. Les poissons avaient été transférés au Biodôme à la suite de la désertion de l'aquarium par le public. La grève des cols bleus au début des années 80 avait d'ailleurs porté un dur coup à l'institution qui avait vu ses dauphins, sa principale attraction, mourir de faim.

La filiale Ripley's possède et exploite près de 40 centres d'amusement dans 11 pays. C'est la seule société au monde, précise M. Doray, qui possède deux aquariums. «Et ils sont rentables, c'est pour quoi nous n'avons pas besoin d'aide gouvernementale.»

## PRÊT POUR LA SAISON DES ALLERGIES?

Un médicament en vente libre n'est peut-être pas l'idéal. Des milliers de gens bénéficient tout l'été d'un soulagement prolongé des allergies dues à l'herbe à poux grâce à de simples injections anti-allergiques pré-saisonnières.

Pour plus de renseignements, contactez votre médecin avant le début de la saison.



Allergy Therapeutics (Canada) Ltd.  
www.allergy-therapeutics.com

CEUVRES COMPLÈTES DE BERNARD LONERGAN  
Philosophie de l'éducation  
Guérin

288 pages - 24,95 \$

Les Éditions GUÉRIN (514) 842-3481

Traducteurs Jacques BEAUCHESNE et Pierrot LAMBERT

Œuvres complètes de Bernard Lonergan  
Philosophie de l'éducation

Pour les ministres de l'éducation.

En vente dans toutes les librairies

Le roman d'été du Plateau

\*\*\*  
«Où tout arrive et plus encore»  
— Rignaud Martel, La Presse

«Premier roman plein de talent»  
— Robert Proulx, Radio Ville-Marie

«Un écrivain remarquable»  
— Marjolaine Dutil

Passager  
Jean-François Gros d'Aillon  
roman / 222 pages / 19,95 \$

ÉDITIONS LES COP  
www.lescop.qc.ca • (514) 277-3808

Guy de Grosbois LIBRAIRE

LIVRES ANCIENS et MODERNES

arts de la scène  
beaux-arts  
décoration  
histoire  
littérature  
relire d'art

ACHAT VENTE CATALOGUE

1220, ave. Bernard, n° 15  
Outremont (Québec)  
H2V 1V6  
Téléphone: 490-0170

## Participez aux Choix du public SAQ

**Votez** pour les commerces qui ont le plus de gueule... et gagnez l'Europe!

Tirage de deux billets d'avion Air Canada pour la destination européenne de votre choix, 2000 \$ en argent de poche et 2000 \$ en chèques-cadeaux à dépenser dans les commerces en nomination.

Prenez votre bulletin de vote et les règlements du concours à l'une des succursales SAQ de Montréal, à la maison de la culture ou au bureau Accès Montréal près de chez vous, ou encore votez en ligne sur le site Internet www.commercedesignmontreal.qc.ca

Vous avez jusqu'au 5 août pour voter. Faites vite, l'été, c'est vite passé!



Cet été, faites-vous une tête sur le design!

Ville de Montréal SAQ Commerce Design Montréal

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA - SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC - HYDRO-QUÉBEC - MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE DU QUÉBEC - AIR CANADA - MUSIQUEPLUS - SOCIÉTÉ DES DESIGNERS D'INTÉRIEUR DU QUÉBEC - ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC - SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL - TOURISME MONTRÉAL - CITÉ ROCK DÉTENTE - LA PRESSE - THE GAZETTE

• LES ACTUALITÉS •

Recherche

# La réussite scolaire se joue aussi tôt qu'à la conception

## Québec devrait se préoccuper davantage de prévention

Comment prévenir l'échec scolaire? En intervenant non seulement au berceau mais pendant la grossesse, révèlent les prémises d'une étude sur le développement de l'enfant. Plutôt que de soigner les problèmes décelés à l'école, on devrait les prévenir en investissant massivement dès la petite enfance.

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
LE DEVOIR



ARCHIVES LE DEVOIR

Le chercheur Richard E. Tremblay estime qu'il faut intervenir tôt, au moment de la grossesse même, pour donner aux enfants les meilleures chances de réussite.

Pour assurer une meilleure réussite scolaire, le gouvernement devrait inverser sa logique actuelle d'investissement et cibler son intervention au tout début de la vie, soit pendant la grossesse, plutôt que de saupoudrer des sommes à gauche et à droite sur tout le parcours de l'enfant en difficulté.

Voilà une des réflexions que formule le chercheur Richard E. Tremblay, professeur à l'Université de Montréal et directeur scientifique d'une vaste étude sur les origines de l'échec scolaire, dont les premiers résultats ont été dévoilés hier. L'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉDELQ 1998-2002), appuyée notamment par l'Institut de la statistique du Québec, est une première du genre au Québec dans la mesure où elle suit une cohorte de plus de 2000 enfants depuis l'âge de cinq mois et jusqu'à leur entrée à l'école. L'entreprise vise à mieux comprendre les conditions à mettre en place dès le plus jeune âge afin de favoriser la réussite scolaire.

Les premières données colligées en 1998 auprès des 2000 parents de bébés alors âgés de cinq mois démontrent que même si la

majorité de ces enfants sont «nés dans des conditions favorables à leur développement», au moins 10% naissent dans des conditions extrêmement difficiles, et près du tiers sont soumis à des facteurs dits «moins optimaux»: parents n'ayant pas complété leurs études, mère âgée de moins de 25 ans, ménages à faible revenu, etc. L'étude démontre que le quart des mères interrogées ont fumé pendant la grossesse, ce facteur ayant semblé-t-il une incidence importante sur le cours des événements. «Plusieurs études démontrent déjà qu'il y a un lien clair entre le fait de fumer pendant la grossesse et le comportement de l'enfant plus tard», a expliqué Richard E. Tremblay, ajoutant qu'il n'était toutefois pas encore possible d'expliquer cette association.

À la lumière de ces premières données, le chercheur insiste sur l'importance d'agir le plus tôt possible et de cibler les investissements au moment de la grossesse de la mère. «Actuellement, plus l'enfant vieillit, plus il a des pro-

blèmes et plus on lui donne de l'argent», explique M. Tremblay. «La logique économique devrait être complètement inversée et on devrait cibler la majorité des sommes sur la petite enfance», ajoute le chercheur, qui se réjouit toutefois de programmes tel celui annoncé la semaine dernière par le gouvernement et grâce auquel 22 millions seront destinés aux familles et enfants exposés à des difficultés d'adaptation, et ce, dès la grossesse de la mère.

Toutes les mesures déployées actuellement pour assurer la réussite scolaire — le ministère de l'Éducation investit actuellement des millions au primaire et au secondaire dans le but d'assurer la qualification de 100% des jeunes — ne sont pas inutiles mais constituent du «saupoudrage» qui n'atteindra pas nécessairement les résultats escomptés.

«L'adolescent qui entre au [centre de réadaptation] Cité des Prairies coûte 100 000 \$ par année alors qu'il en aurait coûté peut-être 1000 ou 2000 \$ si l'investissement avait été fait à la petite enfance»,

illustre le chercheur. Les services actuellement fournis aux enfants en difficulté sont de type «curatif» et ne suffisent pas à la demande, ajoute-t-il.

L'étude s'intéresse au milieu de vie de l'enfant, au sommeil, à son alimentation, au tempérament, à l'adaptation sociale des parents et aux relations familiales. Chaque année, pendant cinq ans, une nouvelle collecte de données est effectuée auprès des marmots désignés.

Les porteurs de l'étude, financée depuis trois ans par le ministère de la Santé à hauteur de 800 000 \$ par année (l'équivalent est ajouté en subventions), sont à la recherche d'un nouveau bailleur de fonds. Des demandes ont été formulées au ministère de l'Éducation pour qu'il prenne le relais du ministère de la Santé à compter de 2002. «Sans cette aide, l'étude devra être interrompue», ajoute M. Tremblay. Au MEQ, on a précisé hier que la demande était à l'étude et qu'un rapport parviendrait au ministre Legault à cet effet au cours du mois d'août. Une réponse devrait suivre à l'automne.

# Harry Potter: patience, patience!

STÉPHANE BAILLARGEON  
LE DEVOIR

Toutes les formules magiques de tous les grimoires de ce monde et de l'autre ne stimuleront pas le miracle attendu: le nouveau livre des aventures d'Harry Potter ne sera pas disponible en français en même temps que la version originale anglaise, le 8 juillet, à minuit une, pile poil. *Shocking indeed...*

La parution en français du quatrième tome de la série-culte de livres pour enfants de l'auteur britannique J. K. Rowling est prévue pour l'automne, probablement en octobre, voire en novembre. En fait, la maison Gallimard, détentrice des droits de traduction, va découvrir le nouveau livre en même temps que le reste du monde, dans une vingtaine de jours.

«[La maison mère de] Paris nous a annoncé la nouvelle des délais de parution il y a quelques semaines, dit Josée Lareau, du distributeur DMR, jointe hier à Montréal. Je crois que l'éditeur britannique avait trop peur de faire circuler des copies du manuscrit avant le lancement officiel.»

Elle ajoute à la blague qu'un secret digne d'un nouveau budget gouvernemental entoure la préparation du lancement. On sait que

le livre fera 640 pages, mais son titre demeure secret.

On sait aussi que le succès est déjà acquis pour ce roman poursuivant le récit des aventures du jeune Harry Potter, apprenti sorcier — la série complète comptera sept livres. Dès l'annonce de la date de parution du quatrième ouvrage, le service d'achat en ligne Amazon.com a commencé à recevoir des milliers de commandes de partout dans le monde, du Brésil à l'Indonésie.

Tout est magique avec Harry. Depuis 1997, plus de 18 millions d'exemplaires des trois premiers tomes de ses aventures ont été écoulés aux États-Unis seulement. Une adaptation cinématographique du premier volume sera réalisée cette année. La compagnie de production a reçu 40 000 curriculum vitae de jeunes désirant incarner le petit magicien à l'écran.

Le Québec francophone a pris le bateau avant la France et les livres figurent depuis plus d'un an dans les listes des meilleurs vendeurs. Chez les Anglo-Québécois, la pottermania tourne à plein régime. À preuve, la manchette d'hier de *The Gazette* était consacrée à la sortie du nouveau livre. On annonçait aussi qu'une librairie de Montréal avait l'intention d'ouvrir la nuit du 8 juillet pour permettre aux plus dépendants de se procurer leur drogue littéraire.

EN BREF

## Québec aidera le Conseil scolaire de Montréal

(PC) — Le gouvernement du Québec a décidé d'allouer 14,3 millions afin d'éviter une hausse du taux de la taxe scolaire sur l'île de Montréal. Selon les augmentations prévues aux règles budgétaires 2000-01 du ministère de l'Éducation, le taux de taxe aurait dû augmenter cette année de 5,05% et porter cette recette fiscale à 298 millions, par rapport à 284 millions l'an dernier. L'argent investi par Québec permettra de compenser l'iniquité qui était faite, en raison du gel du rôle d'évaluation, aux contribuables des cinq commissions scolaires de l'île. En effet, en gonflant l'assiette foncière à partir de laquelle est prélevée la taxe scolaire, le gel du rôle forçait les contribuables

visés à déboursier annuellement plusieurs millions de dollars qui auraient dû leur être accordés en subventions de péréquation.

## L'appel du 18 juin

(Le Devoir) — Dimanche, en ce 60<sup>e</sup> anniversaire du célèbre «appel du 18 juin» du général de Gaulle, l'Association des Français libres, regroupement des survivants de 1940, organise une cérémonie à Montréal. La commémoration se déroulera dès 18h au pied de la statue du général de Gaulle, dans le parc Lafontaine, en face de l'hôpital Notre-Dame, en présence de personnalités françaises, canadiennes et québécoises. Avis aux intéressés car c'est la dernière année que les témoins du fameux appel, devenus rares, organisent l'événement.

**Je te garde à coucher.**

Empêchez vos amis de boire et conduire. Insistez!

Combattons l'alcool au volant

www.saaq.gouv.qc.ca/insistez

Desjardins Assurances générales des caisses Desjardins

Québec Société de l'assurance automobile du Québec

**J'irai te reconduire au travail demain.**

Empêchez vos amis de boire et conduire. Insistez!

Combattons l'alcool au volant

www.saaq.gouv.qc.ca/insistez

Desjardins Assurances générales des caisses Desjardins

Québec Société de l'assurance automobile du Québec

**Danielle OUELLET**

Avec la collaboration de **René BUREAU**

**FRANCO RASETTI**

Physicien et naturaliste

Ouvrage lancé à l'ACFAS.

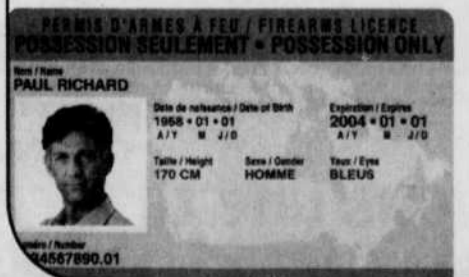
224 pages - 18,50 \$

Les Éditions GUÉRIN En vente dans toutes les librairies (514) 842-3481

# Obtenez votre permis d'armes à feu MAINTENANT!

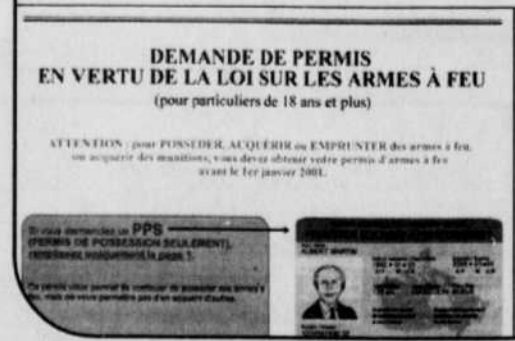
**C'est moins cher!**

Seulement 10 \$ pour le permis de possession (60 \$ après le 15 octobre).



**C'est plus simple!**

Un nouveau formulaire d'une seule page.

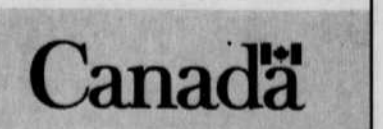


**C'est plus facile!**

Une équipe se rendra près de votre localité cet été pour vous aider à remplir votre formulaire.



Pour plus d'information et pour obtenir des formulaires et de l'aide à les remplir: **1 800 731-4000** [www.ccaf.gc.ca](http://www.ccaf.gc.ca)



• LES ACTUALITÉS •

Fin de session à Québec

# Bouchard fera une large place à la souveraineté au retour des vacances

ROBERT DUTRISAC  
MARIO CLOUTIER  
LE DEVOIR

Le premier ministre Lucien Bouchard promet de lancer une campagne intensive à l'automne pour promouvoir la souveraineté.

Dans la foulée du dernier congrès national du Parti québécois en mai, M. Bouchard a indiqué que le gouvernement et le parti entameront «une démarche intensive pour expliquer que la seule issue, la seule solution, à la façon d'une nécessité, pour l'avenir politique du Québec, c'est la souveraineté du Québec».

«On prépare une campagne, on prépare une activité très intense, à la fois du parti et du gouvernement en ce sens», dont les détails seront connus à la fin de l'été, a dit M. Bouchard alors qu'il livrait, en compagnie du leader parlementaire, Jacques Brassard, le bilan de fin de session du gouvernement.

Selon nos informations, cette campagne s'inspirera de l'opération Convaincre que le premier ministre Jacques Parizeau avait lancée en octobre 1995. M. Parizeau avait alors convié les militants du OUI à s'adresser directement aux indécis à l'approche du

référendum de 1995. Des militants avaient alors distribué des cartes postales dans les centres commerciaux et les marchés publics afin d'engager le dialogue avec des citoyens qui n'auraient pas été convaincus de la nécessité de la souveraineté. On ne sait si une telle opération sur le terrain sera accompagnée d'une campagne de publicité conçue par le parti ou le gouvernement.

Pour M. Bouchard, l'automne est un moment «tout à fait propice pour lancer ce débat à fond». Le gouvernement est à la mi-mandat, les finances publiques sont assainies et plusieurs dossiers gouvernementaux difficiles sont réglés, a fait valoir le premier ministre. A titre de facteur externe, il a cité la possibilité d'une élection fédérale, les «anniversaires tout à fait symboliques», comme les cinq ans du dernier référendum et le dixième anniversaire de l'échec de l'accord du lac Meech. Dans la même veine, M. Bouchard a mentionné la situation des rapports entre le gouvernement du Québec et le fédéral, «qui sont au plus controversés, au plus négatifs».

«Presque chaque jour nous apporte la nouvelle d'un entêtement et

d'une obstination fédéraux inqualifiables», a dit M. Bouchard en parlant du refus du Port de Montréal, sous les ordres d'Ottawa, a-t-il soutenu, de céder le terrain du quai Bickerdike aux promoteurs du Technodôme. «Partout, c'est le blocage, a-t-il ajouté. Alors, le moment va venir assez rapidement — et, pour moi, il est déjà venu, il est déjà dépassé — de faire bouger la situation», impérativement, une situation qui «perdure, s'exacerbe et produit des effets de plus en plus négatifs. Il y a un moment où ce n'est plus tenable». Des débats à «caractère explosif» auront lieu à l'automne: les congés parentaux et la santé avec une conférence fédérale-provinciale, a-t-il signalé.

Dans le bilan qu'il dresse de la session achevée hier, M. Bouchard a défendu le projet de loi modifiant les pouvoirs de la Régie de l'énergie et adopté avec le bâillon. Le premier ministre a qualifié de «suspecte» la coalition qui s'est opposée au projet de loi parce qu'elle représente à la fois les grands consommateurs industriels et les petits consommateurs dont les intérêts sont divergents à l'égard des tarifs.

Le chef de l'opposition officielle, Jean Charest, a souligné quant

à lui «l'arrogance» du gouvernement dans son bilan de fin de session. Le chef du PLQ s'en est pris notamment à l'utilisation du bâillon pour faire adopter des projets de loi importants sur la réforme municipale et l'assurance-médicaments, notamment. «Avec le projet de loi 117, le gouvernement double les primes d'assurance-médicaments, rappelle le chef libéral, pénalisant les familles et les personnes âgées».

M. Charest a également tenu à mentionner le travail qu'il effectuait en ce moment auprès de son parti en parlant d'un maillage nécessaire et très intense. «On a beaucoup, beaucoup labouré le terrain», a-t-il souligné.

De son côté, le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, a dénoncé l'absence de projets de loi de nature économique et le «triumphalisme» du gouvernement Bouchard dans ce dossier. Le chef adéquate estime que le gouvernement navigue à vue sans avoir de but précis, le meilleur exemple étant la réforme municipale où le ministre Harel n'a pas été en mesure, selon lui, de démontrer ses effets bénéfiques pour le contribuable.

Subventions à Yves Michaud

# Radio-Canada critiquée pour son traitement

MARIO CLOUTIER  
SILVIA GALIPEAU  
LE DEVOIR

Marie Rousseau, membre de l'Association pour la protection des épargnants et investisseurs du Québec (APEIQ) fondée par Yves Michaud, n'a jamais voulu critiquer ladite association. Interviewée par Radio-Canada dans un reportage diffusé jeudi soir au Téléjournal, elle a affirmé hier que ses propos avaient été manipulés. De son côté, Bernard Landry a tenu hier à approuver l'implication financière de son ministère auprès de l'association.

«Je ne veux pas passer pour quelqu'un qui veut se venger de l'APEIQ», a indiqué hier Marie Rousseau. Interrogée par le journaliste Michel Morin de Radio-Canada dans un reportage révélant les subventions secrètes du Mouvement Desjardins à l'APEIQ, Marie Rousseau apparaissait jeudi très critique.

«Il a utilisé deux phrases», reproche-t-elle au journaliste. La première: «Révéler les sources, c'est les tarir». Or ces paroles ne sont même pas d'elle. «Ce n'est pas moi qui parle bien comme ça. Je rapportais les mots de M. Michaud, a-t-elle affirmé. M. Michaud pense qu'il vaut mieux ne pas révéler les sources, car on risque de ne plus en avoir. Moi, je ne suis pas d'accord, je pense que plus on les révèle, plus on en aura.»

D'où la deuxième phrase exploitée à tort, selon-elle, à savoir: «C'est inacceptable.» Oui, elle pense que de ne pas révéler ses sources est une chose inacceptable. «Ma façon de faire, c'est de révéler les sources. [...] Je suis com-

me ça, franche.»

Mais loin d'elle le désir de critiquer l'APEIQ, comme elle semble vouloir le faire dans le reportage. «Ils doivent être loués pour ce qu'ils ne font pas», a-t-elle répété hier, citation qui n'apparaît par contre nullement dans le reportage de Radio-Canada, alors qu'elle avait, dit-elle, mis en garde Michel Morin, lui précisant qu'elle ne voulait pas avoir l'air de critiquer l'association.

De son côté, le ministre Bernard Landry approuve l'implication financière de son ministère auprès de l'APEIQ, fondée par Yves Michaud, un militant de longue date du Parti québécois et ancien député du Parti libéral.

«C'est très bien parce qu'il ne s'agit pas de n'importe laquelle des associations d'épargnants et d'actionnaires», de soutenir M. Landry. Son ministère, a-t-il confirmé, a investi environ 100 000 \$ en cinq ans pour soutenir cette association.

«Nous avons donné à peu près 20 000 \$ par année à une des associations les plus brillantes de l'histoire du Québec dans ce domaine et dont la réputation a franchi les frontières du Québec. C'est de l'argent bien placé, au cœur de notre mission.»

Le ministre des Finances rappelle que ce regroupement est constitué de bénévoles. Il a toutefois refusé de commenter l'information qui veut que les caisses Desjardins ont également financé l'association de M. Michaud à l'aide d'une subvention annuelle de 5000 \$. «C'est leur affaire», de conclure le ministre Landry.

# Une nouvelle présidente est nommée à la CAI

MARIO CLOUTIER  
DE NOTRE BUREAU DE  
QUÉBEC

L'Assemblée nationale a finalement arrêté son choix sur la vice-présidente de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse, Jennifer Stoddart, pour prendre la relève de Paul-André Comeau à la présidence de la Commission d'accès à l'information.

Mme Stoddart vient de passer

dix années à la Commission des droits, dont les quatre dernières à titre de vice-présidente. Juriste de formation et originaire de l'Ontario, Mme Stoddart devient la première femme à occuper la présidence de la CAI. Elle devrait entrer en fonction à la CAI le 17 juillet prochain.

Le ministre responsable de la CAI, Robert Perreault, a tenu à saluer cette nomination en indiquant que Mme Stoddart trouvera

à la CAI «des défis à la hauteur de ses compétences».

Elle remplacera Paul-André Comeau, qui a annoncé sa démission le 12 avril dernier en prenant tout le monde par surprise. M. Comeau a présidé la CAI pendant dix ans mais a dû faire face à une crise importante en 1998 et en 1999 pendant l'enquête sur les allégations de fuites de renseignements

personnels émanant du gouvernement Bouchard. Un conflit a éclaté entre M. Comeau et le procureur de la CAI, Marc Bergeron, au début de 1999, qui a mené au sabotage de l'enquête en mars de cette année.

Avant de diriger la CAI, M. Comeau a été, entre autres, rédacteur en chef du *Devoir* et journaliste à Radio-Canada.



## Mon été, Montebello!

Pour votre évasion estivale, choisissez Le Château Montebello!

Au cœur de ce spectaculaire et unique centre de villégiature en bois rond, c'est toute la famille qui pourra explorer, s'amuser et relaxer dans un cadre enchanteur de plus de 65 000 acres de nature verdoyante. Au Château Montebello, l'été s'annonce chaud!

GOLF PRIMÉ DE 18 TROUS • TENNIS • RANDONNÉE PÉDESTRE • VÉLO • SPORTS NAUTIQUES  
GOLF MINIATURE • CENTRE SPORTIF • PISCINES EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE

### FORFAIT FAMILLE

À PARTIR DE  
**336\$\***  
PAR NUIT

Votre forfait comprend l'hébergement pour deux nuits, deux petits déjeuners buffet, deux dîners, programme pour enfants et cadeau de bienvenue, croisière d'une heure en bateau-ponton, une demi-journée de canot à Kenauk, location de bicyclettes pour trois heures et plus encore!

Pour une réservation ou pour en savoir plus sur nos nombreux forfaits, composez le  
**(819) 423-6341** ou le **1 800 441-1414**



LE CHÂTEAU MONTEBELLO

À mi-chemin entre Montréal et Ottawa

\*Forfait pour deux nuits, pour deux adultes et deux enfants de 12 ans et moins, chambre Canadien Pacifique. Valable du 9 juin 2000 au 15 septembre 2000. Taxes et service en sus.

# xtensio

Chantal Gilbert  
orfèvre coutelière

Du biface à l'objet d'art Regard sur le couteau

# in extensio

Un regard neuf sur un objet qui accompagne l'humanité depuis ses origines.

À l'invitation de Chantal Gilbert, José de Braga, coutelier d'art, présente quelques-unes de ses œuvres

Du 8 juin au 2 juillet 2000

Heures d'ouverture : Tous les jours de 10h00 à 18h00

Galerie des métiers d'art du Québec

Marché Bonsecours, 350, rue Saint-Paul, Est, Montréal (Qc) H2Y 1H2

Tél. : (514) 878-2787 (ARTS) Téléc. (514) 878-8017

Courriel : cmaq@metiers-d-art.qc.ca Site Internet : www.metiers-d-art.qc.ca

Une présentation du



## LOTÉRIES VIDÉO

Passion/Compulsion

par Yair REZNIK, Ph.D. et Serge DROLET, M.Sc.

• Nouvelle parution •



Véritable passion pour certains, les loteries vidéo sont plus populaires que jamais. Sans se méfier, plusieurs se laissent prendre au jeu... de joueurs passionnés ils deviennent joueurs compulsifs.

Comment expliquer cette relation intense entre le joueur et sa machine, qui l'amène peu à peu à dépendre d'elle... jusqu'à se ruiner? Comment faire pour se libérer de cette dépendance destructrice?

Que vous soyez intervenants, joueurs, parents ou amis de joueurs, ce livre s'adresse à vous!

ÉDITIONS SAINT-MARTIN

5000, rue Iberville, bur. 203  
Montréal (Québec) H2H 2S6  
Tél. : (514) 529-0920  
Téléc. : (514) 529-8384  
st-martin@qc.airsa.com

ISBN 2-89035-335-4

19,95 \$

Disponible dans toutes les librairies

2000  
1990  
1980  
1970  
1960  
1950  
1940  
1930  
1920  
1910  
1900  
1888

# Collège Mont-Saint-Louis

Le Collège Mont-Saint-Louis invite tous ses anciens élèves et membres du personnel à s'inscrire aux Retrouvailles de l'an 2000. Cette grande fête aura lieu au Collège, 1700 boulevard Henri-Bourassa Est, le samedi 9 septembre 2000. Pour recevoir le programme et la fiche d'inscription officielle, faites parvenir vos coordonnées (adresse complète, année de promotion, courriel...) par les moyens suivants:

- ▶ Par Internet : [www.msl.qc.ca](http://www.msl.qc.ca)
- ▶ Par courriel : [jldesrosiers@msl.qc.ca](mailto:jldesrosiers@msl.qc.ca)
- ▶ Par téléphone : (514) 382-1560 poste 245
- ▶ Par télécopieur : (514) 382-5886

▶ Par la poste:  
Collège Mont-Saint-Louis  
a/s Retrouvailles 2000  
1700, boulevard Henri-Bourassa Est,  
Montréal (Québec) H2C 1J3

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_  
Promotion : \_\_\_\_\_

# Retrouvailles de l'an 2000

"Où est allé tout ce monde..."



LES ACTUALITÉS

GÉNÉTIQUE

# Le Québec a développé un savoir unique

## COMPRENDRE

SUITE DE LA PAGE 1

déjà dans nos assiettes. Nous avons tous vu la brebis Dolly naître par clonage le 22 février 1997. On transforme des animaux en usines à fabriquer des organes pour des fins de transplantation humaine.

Les progrès de la génétique remettent en question la perception que nous avons de nous-mêmes et de la nature. Ils posent plus que jamais les questions suivantes: qu'est-ce que l'homme? qu'est-ce qui le distingue des animaux? jusqu'à quel point a-t-on le droit de provoquer en lui des mutations?

La révolution génétique est déjà commencée même si elle n'en est qu'à ses débuts. Elle fascine. Elle inquiète. Elle transforme déjà la pratique de l'agriculture et de la médecine. Elle est porteuse de promesses mais aussi de menaces à la biodiversité et à la biosécurité de la planète.

Elle est aussi le fer de lance d'une nouvelle industrie multimilliardaire. Des multinationales de la chimie et des médicaments se convertissent aux OGM. Des intérêts financiers immenses sont en mouvement. On se met à vouloir breveter le vivant. Que faire devant tout cela? La question est d'autant plus complexe que des intérêts économiques, donc des emplois, sont en jeu, et ce, en concurrence avec des valeurs morales.

### Une série d'articles

La question est donc à l'ordre du jour. Et *Le Devoir*, fidèle à sa mission d'animer les débats publics sur les grands sujets de l'heure, offre à ses lecteurs, tout au long de l'été, chaque samedi, une série d'articles écrits par des spécialistes pour aider à mieux comprendre ces phénomènes pour ensuite être en mesure d'y réagir avec discernement.

Car l'un des défis que pose la révolution génétique est de savoir comment les nations, comment les gouvernements, comment les sociétés vont réagir aux possibilités offertes. Comment régler une telle affaire? Jusqu'où peut-on empêcher des individus de profiter des progrès d'une science au nom d'impératifs moraux? Les questions sont graves. Les réponses ne viendront pas facilement.

La plupart des auteurs invités à participer à cette série sont des Québécois. Le Québec, on le sait peu, est un endroit où fleurit la biotechnologie, la recherche en génétique et en éthique appliquée. Nous avons donc eu l'embarras du choix pour constituer une liste d'experts qui vont, durant l'été et jusqu'à la fin de septembre, vous éclairer sur les diverses dimensions du sujet.

Nous lançons cette série dans le but d'informer sans juger *a priori*. Nous voulons donc que des scientifiques expliquent à nos lecteurs, dans leurs mots, en quoi consiste, à quoi peut bien servir ce progrès de la science. Dans la seconde moitié de la série, nous avons invité des éthiciens, des juristes, des sociologues, des philosophes et des écologistes à partager le fruit de leurs réflexions, leurs objections, leurs inquiétudes, leurs mises en garde.

### La revue Relations

En septembre, cette série culminera dans une activité de débat qui sera organisée en collaboration avec la revue *Relations* et son rédacteur en chef Jean Pichette. *Relations* publiera un dossier spécial sur les biotechnologies dans son numéro de septembre.

Aujourd'hui en page *Idees*, nous publions un premier texte qui se veut une introduction à ce que les spécialistes appellent désormais la génomique. Le Dr Thomas J. Hudson est une sommité mondiale en la matière. Il sera suivi la semaine prochaine par le Dr Pavel Hamet, responsable de l'unité de médecine génétique au CHUM.

Les professeurs Michel Tremblay (McGill), François Pothier (Laval) et Dominique Michaud (Laval) aborderont les questions relatives au clonage animal, à la transgénèse animale et aux aliments transgénétiques. Bernard Brais (associé à l'Institut de recherche sur les populations) et Claude Laberge (du Réseau de médecine génétique appliquée) décriront ensuite comment la génétique peut être utilisée à des fins communautaires et de santé publique. Les Drs Guy Rouleau et Claude Marneau vous diront en quoi les progrès de la génétique pourront éventuellement aider à résoudre les problèmes liés aux maladies du cerveau.

Jean-Noël Ringuet, du Centre d'éthique appliquée du collège de Chicoutimi, Bartha Maria Knoppers, du Centre de recherche en droit public, Louise Vandeland, de l'UQAM, David Roy, du Centre de bioéthique, en compagnie de Gail Ouellette et Jean-Louis Lévesque, aborderont les aspects éthiques et moraux de la révolution génétique. Des écologistes, un philosophe et un économiste compléteront la liste de nos invités.

Bonne lecture. Bonne réflexion. Evidemment, tous ces textes seront disponibles sur le site Internet du *Devoir* à l'adresse [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com). Faites-nous parvenir vos réactions à [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com).

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Au moment où le monde entier vibre pour l'ADN, le Québec se taille une place enviable dans le prometteur secteur de la génétique. Notre petit coin d'Amérique fait figure de véritable laboratoire à ciel ouvert, grâce à un patrimoine génétique unique, hérité des familles fondatrices de la Nouvelle-France, et d'un réseau de chercheurs influents.

Depuis les années 60, l'étude de la génétique des populations de régions comme celles du Saguenay-Lac-Saint-Jean ou de Charlevoix a permis de développer un savoir unique, qui s'est traduit depuis par la découverte de nombreux gènes apparentés aux maladies génétiques les plus dévastatrices et les plus courantes.

Les sommités en matière de génétique des populations, de génétique moléculaire, de thérapie génique, de clonage animal ou de transgénisme pullulent dans les universités québécoises. Le Dr Claude Laberge, président du Réseau de médecine génétique appliquée du Québec (RMGA) et pionnier de la génétique au Québec, estime que près de 35 % des gènes impliqués dans les maladies héréditaires découverts au Canada l'ont été par des chercheurs québécois. «On a nous-mêmes identifié les maladies génétiques héréditaires présentes dans notre population en raison de l'effet fondateur», dit-il.

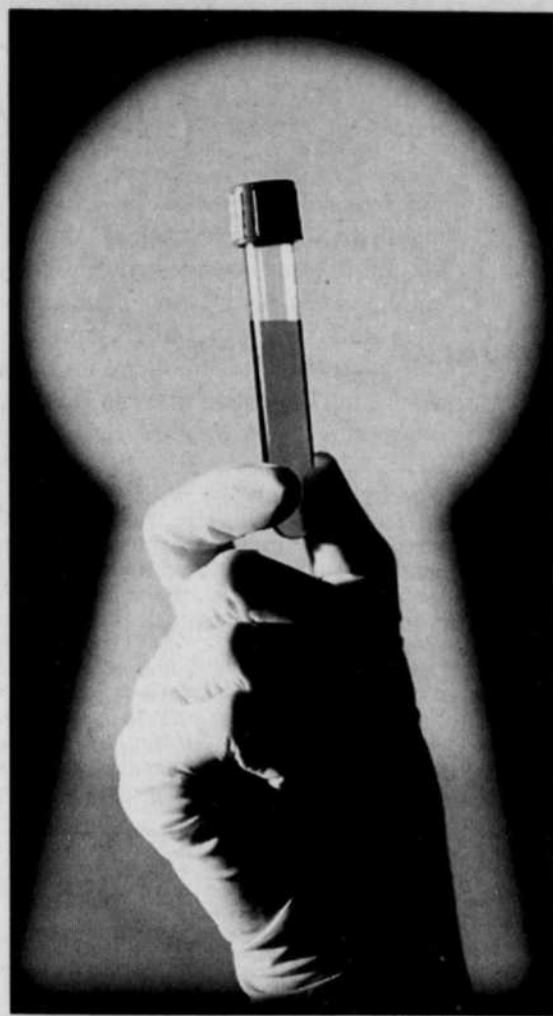
Ses propres travaux, de même que ceux du Dr Charles Scriver, professeur à l'université McGill, tous deux considérés comme les pères de la génétique au Québec, ont d'ailleurs servi de tremplin à toute une génération de chercheurs. La mise sur pied de la banque de données BALSAC, un outil unique et précieux recelant des milliers d'informations génétiques sur les populations de l'est du Québec, par le professeur Gérard Bouchard, du Centre interuniversitaire sur les populations (IREP) de l'université du Québec à Chicoutimi (UQAC), a permis des avancées majeures dans la compréhension de plusieurs maladies héréditaires.

Par exemple, les recherches du Dr Guy Rouleau, de l'université McGill, ont permis de détecter les gènes responsables de l'ataxie latérale amyotrophique, tandis que ceux du Dr Bernard Brais, aujourd'hui directeur de l'IREP et chercheur au CHUM, ont mené à la découverte du gène en cause dans la dystrophie musculaire oculo-pharyngée et de «l'AR-SAC», une forme d'ataxie spécifique au Saguenay-Lac-Saint-Jean, à la Côte-Nord et à la région de Charlevoix.

Le Québec est aussi à la fine pointe en matière de recherche fondamentale sur la génétique moléculaire et sur la génomique avec les travaux du Dr Tom Hudson, directeur du Centre génomique de Montréal et directeur adjoint du Genome Center au Massachusetts Institute of Technology (MIT), devenu une sommité mondiale dans ce domaine. «Nous travaillons maintenant sur le rôle des gènes dans les maladies courantes comme l'asthme, le diabète ou les maladies coronariennes. Nous voulons aussi savoir pourquoi certains gènes provoquent ces maladies chez certains individus et pas d'autres», indique le Dr Hudson.

Le Réseau de médecine génétique appliquée (RMGA) du Fonds de recherche en santé du Québec, qui regroupe tout ce qui grouille et bouge dans la génétique au Québec, vient d'ailleurs de se doter d'une série d'énoncés et de balises éthiques pour encadrer la recherche sur la génomique et assurer le respect de la confidentialité des informations recueillies, la transparence des données et le professionnalisme de la recherche. «Ce qui se fait au Québec est assez unique puisqu'on dispose de banques de données génétiques uniques sur notre population, dont la propriété est publique et dont les retombées économiques éventuelles reviendront à la communauté», affirme le Dr Pavel Hamet, directeur du Centre de recherche du CHUM, qui poursuit notamment des travaux de recherche fondamentale sur les gènes impliqués dans l'hypertension.

En matière d'éthique, le Québec n'a rien à envier à personne



ARCHIVES LE DEVOIR  
Depuis les années 60, le Québec a développé une expertise qui lui est propre en génétique.

puisqu'il a fait naître des experts tels Bartha Knoppers, professeure à la faculté de médecine de l'Université de Montréal, devenue une référence mondiale dans ce domaine. Cette dernière a été nommée à la présidence du comité d'éthique du Human Genome Organisation (HUGO), une organisation créée il y a dix ans pour décoder le génome humain, une entreprise colossale à laquelle contribuent des centaines de scientifiques du monde entier.

Dans le champ de la thérapie génique, on travaille maintenant à mettre sur pied un laboratoire québécois capable de produire les vecteurs nécessaires aux essais cliniques. Plusieurs équipes de recherche québécoises, dont celles du Dr George Karpati à l'Institut neurologique de Mont-

réal, sont très avancées dans la mise au point de vecteurs — ces virus inactifs utilisés pour intégrer une cellule et y transférer des gènes souhaités — pour traiter certains types de cancers du cerveau ou du sein.

Les animaux transgéniques, couramment utilisés comme modèles de recherche pour l'étude de plusieurs maladies ou comme «bioréacteurs» pour produire certaines molécules humaines, suscitent aussi beaucoup de recherches dans nos universités. On doit d'ailleurs au Dr Michel Tremblay, de l'université McGill, les premières souris «chimériques» grises, issues d'un croisement entre des souris

blanches et des souris noires.

En génétique animale, les travaux du Dr François Pothier, professeur au département des sciences animales de l'Université Laval, ont mené au développement de souris transgéniques sécrétant des hormones de croissance humaines et de porcs utilisés pour la production de protéines humaines comme l'insuline. «On se sert de l'animal comme d'un bioréacteur pour produire des protéines humaines en grande quantité pour l'industrie pharmaceutique», explique ce dernier.

Dans la même veine, l'équipe du Dr Costas Karatzas, de la compagnie Nexia Biotechnologies, à Sainte-Anne-de-Bellevue, a créé ces fameuses chèvres transgéniques dont le pis est utilisé pour produire du lait recombinant en grande quantité diverses molécules, dont celle provenant du gène impliqué dans la fabrication du fil d'araignée. Le but est de produire à grande échelle et de récolter dans le lait une molécule ultrarésistante, appelée BioSteel, utilisée dans l'industrie aérospatiale ou dans la fabrication de produits médicaux.

En matière de clonage, à la faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, le professeur Laurence Smith — qui a collaboré en 1989 aux travaux précurseurs sur le clonage menant à la naissance de Dolly, la brebis clonée par le chercheur écossais Ian Wilmut — poursuit quant à lui ses études sur le clonage animal. Ce dernier tente notamment de reproduire des animaux transgéniques à partir du clonage d'une cellule adulte plutôt qu'à partir d'embryons modifiés. «Il faut des centaines d'embryons pour obtenir un seul animal transgénique mature. Pour éviter ces pertes, nous tentons de cloner un animal à partir de cellules adultes déjà modifiées. Cette technique permettrait aussi de reproduire un animal en voie d'extinction, dont les cellules auraient été conservées dans l'azote liquide», explique-t-il.

Qui sait, on fera peut-être un jour revivre Starbuck, ce célèbre géniteur québécois de la race taurine connu à travers le monde et dont l'ADN a été précieusement conservé à Sainte-Hyacinthe. Au cas où...

**Pour hommes**  
Habits italiens  
à partir de  
**299\$**

**Pour femmes**  
Nouveautés  
printemps-été

**DOCE DOCE**  
**DONNA UOMO**

Pour Elle  
277, av. Laurier O.  
270-6154  
Centre de  
Commerce Mondial  
844-9125

Pour Lui  
Centre de  
Commerce Mondial  
281-7999  
5107, av. du Parc  
277-7558

**François LASNIER**

**Réussir la formation par compétences**

Par un *maestro* de la réforme...

502 pages — 39,50 \$  
Les Éditions GUÉRIN  
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies

**Je te rapporterai ton auto demain.**

Empêchez vos amis de boire et conduire. Insistez!

**Combattons l'alcool au volant**

[www.snaq.gouv.qc.ca/insistez](http://www.snaq.gouv.qc.ca/insistez)

Desjardins Assurances générales des caisses Desjardins

Québec Société de l'assurance automobile du Québec

**Je t'appelle un taxi.**

Empêchez vos amis de boire et conduire. Insistez!

**Combattons l'alcool au volant**

[www.snaq.gouv.qc.ca/insistez](http://www.snaq.gouv.qc.ca/insistez)

Desjardins Assurances générales des caisses Desjardins

Québec Société de l'assurance automobile du Québec

LE DEVOIR

## LE MONDE

PERSPECTIVES

## Le plus vieux débat du monde

Si Coluche était encore vivant, peut-être n'aurait-il pas résisté à la tentation de créer une succursale française du tout nouveau Parti populaire des putes (PPP). L'humoriste et ancien candidat à la présidence de la République n'aurait probablement pas dédaigné cette méthode iconoclaste de sortir la question de la prostitution de l'hypocrisie qui l'enrobe trop souvent. Car si la France demeure plus respectueuse des institutions politiques que le Québec, la prostitution y suscite aussi un grand débat de société.

Ici, la question n'a pas été soulevée par les résidents exaspérés des quartiers populaires. D'ailleurs, à Paris, la prostitution de rue n'est pas l'apanage exclusif des quartiers pauvres et des boulevards périphériques.

Egalité oblige, elle se retrouve aussi dans les beaux quartiers du 16<sup>e</sup> arrondissement, où elle est tolérée depuis toujours. Comme si le Faubourg à m'lasse et Westmount logeaient pour une fois à la même enseigne.

La polémique a éclaté le mois dernier alors que *Le Nouvel Observateur* publiait un manifeste signé par une quarantaine de personnalités et intitulé «*Le corps n'est pas une marchandise*». Le lendemain, le journal *L'Humanité* soutenait l'initiative et la chaîne

France 3 demandait à ses auditeurs s'il fallait tout simplement légaliser la prostitution. L'initiative accompagnait un colloque de l'UNESCO. Les participants, abolitionnistes pour la plupart, y ont dénoncé la légalisation du plus vieux métier du monde. Le porte-parole Wassyla Tamzali s'en est pris notamment à l'Allemagne et aux Pays-Bas, où, dit-il, «*se dégagent des tendances pour légaliser la traite des êtres humains*».

Les mêmes oppositions entre pays de traditions protestante et catholique se sont exprimées à la récente conférence de l'ONU sur les femmes. L'affrontement s'est poursuivi à Vienne lors d'une conférence des Nations unies sur la criminalité qui s'intéressait à la traite des femmes.

Interpellée à l'Assemblée nationale, la ministre de la Solidarité, Martine Aubry, a réaffirmé que la France continue de défendre «*une position abolitionniste*». Elle s'est dite opposée au «*courant réglementariste qui distingue une prostitution exercée librement d'une prostitution forcée*». La ministre n'a cependant pas expliqué pourquoi l'impôt français considère pourtant les prostituées comme des travailleuses exerçant une profession libérale.

C'est ce point de vue traditionnel français que reprend le manifeste du *Nouvel Observateur* en refusant «*que la prostitution soit considérée comme un métier*». Pour les signataires, il s'agit d'une forme d'esclavage. S'il est interdit de vendre son sang ou ses organes, il devrait donc être interdit de vendre son corps au plus offrant. «*La prostitution et le mal qui l'accompagne, à savoir la traite des êtres humains, sont incompatibles avec la dignité et la valeur de la personne humaine*».

Les auteurs restent vagues sur les mesures à prendre. Tout au plus est-il question de combattre le proxénétisme et ses réseaux et de lancer «*une campagne de sensibilisation*» à l'attention des clients, comme on l'a fait dans le quartier centre-sud de Montréal.

Cette absence de moyens n'a pas échappé à l'écrivain et journaliste Françoise Giroud, qui propose de rationner la demande. Il faudrait, dit-elle, imposer des peines aux clients, allant «*de la contravention lourde à la correctionnelle pour les récidivistes*».

Mais les abolitionnistes sont loin de faire l'unanimité. La féministe Josette Alia a refusé de signer le manifeste au nom du droit des femmes à disposer de leur corps. Si certaines acceptent de le tarifier, il faut tout faire pour les en dissuader, écrit-elle. «*On peut moralement le regretter. On ne peut pas leur imposer la vertu*».

Un brin exaspéré par le côté moralisateur du débat, l'écrivain Pascal Bruckner est allé jusqu'à proposer la création de «*bordels pour femmes*» où des gardiens veilleraient à ce que «*les ébats se déroulent selon les strictes lois de la délicatesse*».

Plus sérieusement, il se dit gêné par la volonté des abolitionnistes «*non pas de combattre le proxénétisme, c'est-à-dire d'appliquer la loi, mais d'éradiquer purement et simplement la prostitution, même quand les sujets sont volontaires, en désignant le client comme le complice d'un crime abominable* [sur le modèle de la Suède et de certains États américains]». Bref, on veut faire le bonheur des gens malgré eux. Pour l'écrivain, il n'y a pas d'autre choix que de reconnaître aux prostituées un statut et des droits. Alors que les prostituées débarquent par milliers d'Europe de l'Est, la population ne semble guère avoir d'idée précise sur la façon de s'en débarrasser. 52 % des Français interrogés par *Le Parisien* estiment «*impossible de faire reculer la prostitution, phénomène qui a toujours existé*». Le 16 mai dernier, à l'UNESCO, une cinquantaine de prostituées, hommes et femmes, ont fait irruption pendant une allocution. Furieux d'avoir été écartés du débat, les manifestants en ont profité pour réclamer un statut professionnel. Leur action aura au moins permis de constater que toute cette discussion se déroulait, comme par hasard, en l'absence des seules véritables victimes de la prostitution.

crioux@csi.com

Principal leader d'une opposition serbe morcelée

## Draskovic échappe de peu à la mort

«*Nous savons qui est le commanditaire du crime*»

Vuk Draskovic, l'une des principales personnalités d'une opposition serbe morcelée, a été blessé dans un attentat hier au Monténégro. Il a été arrêté à deux reprises, en 1991 et 1993, lors de violentes manifestations anti-gouvernementales. En 1993, lui et son épouse Danica ont été violemment passés à tabac par la police. En janvier 1999, à la veille du déclenchement de la campagne de 78 jours de bombardements sur la Yougoslavie par l'OTAN, Vuk Draskovic avait accepté l'offre du président Milosevic de se joindre à son gouvernement où il a servi brièvement en tant que vice-premier ministre. Il a été limogé après avoir critiqué la façon dont Slobodan Milosevic gérait la crise.

Podgorica, Yougoslavie (AFP) — Le principal leader de l'opposition serbe, Vuk Draskovic, a été légèrement blessé par balles au Monténégro dans un attentat que son épouse Danica a ouvertement attribué hier au président yougoslave Slobodan Milosevic.

Le ministère monténégrin de l'Intérieur a annoncé dans la soirée que la police avait arrêté les auteurs de l'attentat commis à Budva, une station balnéaire sur la côte adriatique du Monténégro.

«*La police détient l'arme du crime, les personnes qui ont commis le crime et celles qui les ont assistées, et nous savons qui est le commanditaire du crime*», a déclaré Vuk Draskovic, vice-ministre de l'Intérieur, à la

télévision monténégrine, sans révéler d'identités.

M. Boskovic a affirmé que les agresseurs étaient arrivés de Serbie au Monténégro peu avant le crime avec l'intention de liquider M. Draskovic, président du Mouvement serbe du renouveau (SPO).

Pour Danica Draskovic, jointe par téléphone par l'AFP à Budva, «*il est clair que derrière cela se tiennent Slobodan Milosevic et son épouse Mira Markovic, et leurs escadrons de la mort, qui dévastent la Serbie et maintenant le Monténégro*».

Vuk Draskovic a lui aussi accusé M. Milosevic, de manière moins directe. «*Derrière ce crime se tiennent ceux qui ont essayé de me tuer le 3 octobre [...], la Sécurité*

d'État, qui n'aurait pas pu faire cela sans une instruction de Milosevic», a-t-il déclaré à l'AFP. Le 3 octobre, quatre responsables du SPO ont été tués et M. Draskovic légèrement blessé dans une collision routière inexplicable, au sud de Belgrade. Le chef du SPO affirme depuis qu'il s'agissait en fait d'une tentative pour l'éliminer.

L'attentat de Budva a été commis alors que M. Draskovic, en vacances, se trouvait seul dans une maison appartenant à sa famille. Tandis qu'il était dans la salle à manger, un ou des agresseurs inconnus «*se sont approchés de la maison*» et «*ont tiré par la fenêtre ouverte sept balles de pistolet de calibre 7,65 mm*», a indiqué la police.

Le leader du SPO a été atteint de deux balles, dont l'une a traversé son oreille gauche et l'autre éraflé sa tempe droite. «*C'est un miracle qu'il soit en vie*», a commenté son conseiller Ognjen Pribicevic.

Après avoir reçu des soins, M. Draskovic se trouvait hier dans sa résidence de Budva sous forte protection de la police monténégrine. Il y a été rejoint par son épouse, qui jouait autrefois un rôle central dans la vie du SPO mais qui a pris ses distances.

Les premières réactions exprimaient avant tout l'inquiétude de voir s'étendre au Monténégro la vague de liquidations violentes, qui touche depuis quelques années la Serbie.

## Flamme ravivée



ARNOLD WIEGMANN REUTERS

Vladimir Poutine et le chancelier allemand Gerhard Schröder (à droite) ont ravivé la flamme des relations entre les deux pays, lors de leurs consultations de deux jours à Berlin marquées par un rapprochement oratoire en matière de défense. Les deux hommes affichaient la décontraction lors de leur conférence de presse finale hier. Un monde de différence avec la raideur de leur premier contact, lorsque le président russe avait été reçu avec les honneurs militaires à la chancellerie, provisoirement abritée dans l'ancien siège du gouvernement communiste est-allemand. Le chancelier soulignait d'emblée la «*très, très bonne ambiance*» de ces deux jours, tandis que le chef de l'État russe remerciait son hôte pour «*la chaleur de son accueil*» et remarquait combien il avait été important de prendre le temps de ces échanges.

## Israël ne s'est «malheureusement pas retiré de tout le territoire libanais»

Beyrouth (AFP) — Le premier ministre libanais, Salim Hoss, a estimé hier qu'Israël ne s'était «*malheureusement pas retiré de tout le territoire libanais*», dans une première réaction à l'annonce par les Nations unies du retrait complet israélien du Liban-Sud.

«*Je ne pense pas que le secrétariat général de l'ONU puisse annoncer la fin du retrait conformément à la résolution 425*», a-t-il déclaré à la presse.

Quelques heures plus tôt, le président libanais Émile Lahoud avait insisté sur la nécessité d'un retrait israélien jusqu'à la frontière internationale.

«*Le Liban considérera le retrait israélien comme incomplet s'il se limite à une ligne fictive, inexistante, et n'atteint pas la frontière internationale reconnue*»,

avait prévenu M. Lahoud. L'ONU a décidé de dépêcher son envoyé spécial au Proche-Orient, Terje Røed-Larsen, au Liban pour une visite qui n'avait pas été programmée, avant l'arrivée du secrétaire général Kofi Annan prévue lundi à Beyrouth.

«*Nous attendons sur des charbons ardents l'annonce du retrait total israélien au-delà de la frontière internationale afin que la force internationale puisse entamer la troisième étape de sa tâche, qui consiste à se déployer dans les régions libérées*», a souligné M. Hoss.

A New York, M. Annan a annoncé que les forces israéliennes s'étaient complètement retirées du Liban-Sud, en application des résolutions du Conseil de sécurité.

EN BREF

## Pas de retrait à Kisangani

Kigali (AP) — Le Rwanda et l'Ouganda ne sont pas parvenus hier à se mettre d'accord sur un plan de retrait de la ville congolaise de Kisangani (est), où ils s'étaient affrontés la semaine dernière encore. «*Le retrait n'a pas repris. Il devait être effectif aujourd'hui, mais aucun accord n'est intervenu concernant le plan final*», a reconnu le lieutenant-colonel Hossein Akram, l'un des 30 observateurs militaires de l'ONU en poste dans le port fluvial. Alliés depuis août 1998 contre le président congolais Laurent-Désiré Kabila, les deux pays se sont battus à plusieurs reprises ces derniers mois à Kisangani, chacun soutenant des factions anti-Kabila différentes. Chacun a promis de se retirer à au moins 100 km de la ville et céder la place à l'ONU.

## Imam tué en Tchétchénie

Goudermes (AFP) — Un imam pro-russe a été tué dans la nuit de jeudi à hier en Tchétchénie, premier assassinat d'un chef religieux dans la république indépendante caucasienne depuis le début de l'offensive russe, le 1<sup>er</sup> octobre 1999. Peu auparavant, deux policiers tchétchènes fidèles à Moscou ont été découverts décapités. L'imam Umar Idrissou, partisan du nouvel administrateur de Tchétchénie nommé par Moscou, le mufti Akhmad Kadyrov, a été tué à Ourous-Martan (25 km au sud-est de la capitale Grozny), par des assaillants qui ont réussi à s'enfuir. «*Nous ne sommes pas en mesure de maîtriser pour l'instant l'explosion du banditisme en Tchétchénie*», a reconnu le commandant militaire de la Tchétchénie, le général Ivan Babitchev, au cours d'une réunion à Goudermes.

## Disques durs retrouvés

Washington (AP) — Les deux disques durs d'ordinateurs contenant des secrets nucléaires du laboratoire militaire de Los Alamos, au Nouveau-Mexique, ont été retrouvés, a annoncé hier le ministère américain de l'Énergie. Ils ont été localisés dans la zone de sécurité du laboratoire national où se trouve le coffre-fort d'où ils avaient disparu il y a six mois, et sont en cours d'examen, a précisé le secrétaire à l'Énergie, Bill Richardson. Ils contiennent notamment des informations sur le démantèlement des bombes nucléaires. Bien que les deux disques durs (la mémoire permanente d'un ordinateur), dont l'authenticité reste à vérifier, aient été retrouvés, l'enquête du FBI sur les raisons de leur disparition, révélée lundi alors qu'elle avait été constatée le 1<sup>er</sup> juin, se poursuit. «*Il y aura des sanctions comptables et disciplinaires*», a affirmé Bill Richardson. Six responsables du laboratoire ont été suspendus avec solde. Les disques durs avaient été vus pour la dernière fois le 7 mai.

## 44 victimes à Central Park

New York (AFP) — Quarante-quatre femmes ont été sexuellement agressées dimanche à Central Park, le célèbre parc new-yorkais, a indiqué hier la police, en précisant qu'elle avait arrêté dix hommes. Dix jeunes gens ont été arrêtés et inculpés d'agressions sexuelles au premier degré, après avoir été identifiés grâce à des films amateurs tournés par des passants, a-t-il ajouté. Selon des témoins, une quarantaine de jeunes hommes, la plupart saouls et d'origine portoricaine, avaient agressé et déshabillé ces femmes avant de se livrer sur elles à des attouchements, peu après la fin de la traditionnelle parade portoricaine sur la Cinquième avenue.



Ball Chair

BONALDO

LA MAISON DES IDÉES NOUVELLES

105, St-Paul Ouest, Montréal (Québec) H2Y 1Z5 (514) 287-9222 1 888 BONALDO

Je garde tes clés.

Touchez vos amis de boire et conduisez. Insistez!

Combattons l'alcool au volant

www.saaq.gouv.qc.ca/malstoz

Desjardins

Assurances générales des caisses Desjardins

Québec

Société de l'assurance automobile du Québec

Je vais te reconduire.

Touchez vos amis de boire et conduisez. Insistez!

Combattons l'alcool au volant

www.saaq.gouv.qc.ca/malstoz

Desjardins

Assurances générales des caisses Desjardins

Québec

Société de l'assurance automobile du Québec

## • LE MONDE •

Officiellement inculpé pour «escroquerie»

## Goussinski est remis en liberté

«Je remercie tous ceux qui m'ont offert leur appui...»

MARINA LAPENKOVA  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Moscou — Le magnat de la presse indépendante russe Vladimir Goussinski, en conflit avec le Kremlin et dont l'arrestation a fait scandale, a été officiellement inculpé pour «escroquerie» mais remis en liberté hier soir, selon un responsable du Parquet cité par l'agence Interfax.

Plus tôt dans la journée, ses avocats avaient annoncé l'inculpation de M. Goussinski, qui était incarcéré depuis mardi soir et est accusé d'avoir détourné plus de 10 millions de dollars lors d'une opération de privatisation remontant à 1997.

Selon le responsable du Parquet cité par Interfax, le magnat des médias a été remis en liberté à condition de ne pas quitter le pays.

«Je remercie tous ceux qui m'ont offert leur appui, tout spécialement les journalistes», a déclaré l'homme d'affaires peu après sa libération, cité par la chaîne RTR.

Après sa sortie de la prison de Boutyrki où il était incarcéré depuis mardi soir, M. Goussinski s'est rendu au siège social de Media-Most et fut accueilli par les cris de joie de ses employés.

En s'engouffrant dans l'immeuble, il a lancé: «Maintenant il est temps de travailler», selon RTR.

Les défenseurs de M. Goussinski s'étaient déclarés confiants hier matin de voir la libération prochaine de leur client, affirmant même que «les enquêteurs allaient le supplier de quitter la prison», après que le président Vladimir Poutine eut désapprouvé son arrestation, la jugeant «excessive».

Lun des avocats du prévenu, M<sup>r</sup> Guenri Reznik, avait évoqué la possibilité que le magnat de la presse bénéficie d'une amnistie.

Une amnistie votée en mai, qui concerne notamment les détenus de certaines décorations,

permet à M. Goussinski, titulaire de l'ordre de l'Amitié entre les peuples pour son rôle à la tête de la branche russe du Congrès juif mondial, d'être libéré, a indiqué M<sup>r</sup> Reznik.

Selon Interfax, le Parquet a finalement pris en compte le fait que M. Goussinski est détenteur de l'ordre de l'Amitié entre les peuples pour autoriser sa libération.

Les défenseurs du patron de presse, qui considèrent l'homme d'affaires comme un «prisonnier politique», ont qualifié l'inculpation de «délirante».

«C'est une attaque flagrante contre la liberté d'expression en Russie et sans précédent depuis le début de la perestroïka [1985]», a estimé Egor Iakovlev, rédacteur en chef du journal *Obchtchaïa Gazeta*.

Les avocats de M. Goussinski avaient estimé dans la matinée que les propos de M. Poutine avaient provoqué le refus du Parquet de libérer le magnat dans un premier temps pour prouver son indépendance. Le président russe avait pris ses distances avec cette affaire, déclarant jeudi à Berlin où il se trouvait en visite officielle qu'elle n'était «pas de son ressort» et soulignant qu'il ne souhaitait pas influencer le cours de la justice.

«Poutine a parlé de l'indépendance du Parquet et ce dernier a voulu montrer qu'il l'était», a déclaré M<sup>r</sup> Reznik. L'affaire Goussinski a poussé les rédacteurs en chef de son groupe Media-Most à demander une audience à l'ex-président Boris Eltsine, dont le nom devient peu à peu synonyme des anciennes libertés actuellement «menacées».

Boris Eltsine avait présenté son successeur Vladimir Poutine en affirmant que «sous sa direction, la liberté de la presse et les libertés civiles seraient protégées», a rappelé Alexei Venediktov, rédacteur en chef de la radio Echo de Moscou, appartenant à Media-Most.

Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse



SOLIDARITÉ CANADA-SAHEL

Construction de coupe-vents dans le désert du Sahel pour s'assurer que le sable n'envahisse pas le couvert végétal.

## Vivre sans eau, le cauchemar de tous

SILVIA GALIPEAU  
LE DEVOIR

Qui dit désertification dit désert. Erreur, clament les spécialistes. Toutes les régions du monde sont susceptibles d'être victimes de la désertification. Et ce sont les villes qui en subissent le contre-coup. Quelques mises au point s'imposent, en cette Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse.

«La désertification est le processus de détérioration des sols arables. Dans le temps, on a cru que c'était seulement l'avancée du désert, or cela peut se produire n'importe où», témoignait au *Devoir* Séraphine Ouédraogo, mairesse d'un arrondissement de Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso, de passage au Québec pour la Journée mondiale de lutte contre la désertification.

Selon les chiffres des Nations unies, quelque 250 millions de personnes sont aujourd'hui directement touchées par la désertification, plus d'un milliard sont mena-

cées, et ce, dans une centaine de pays à travers le globe. C'est dire que plus d'une personne sur six est affectée d'une manière ou d'une autre par le phénomène.

Evidemment, ce sont les régions du monde les plus arides qui sont les premières à se désertifier. En Afrique, 73 % des terres arides sont modérément ou gravement touchées. Mais c'est aussi en Amérique du Nord que la proportion des terres arides en voie de désertification est la plus élevée au monde, atteignant 74 %.

À quoi est dû le phénomène? «C'est d'abord à cause de la déforestation, la coupe excessive du bois. Il y a aussi la question des feux de brousse, allumés pour éloigner certains animaux nuisibles. Et puis il y a une surexploitation au niveau agricole. On ne laisse pas au sol le temps de se régénérer», expliquait Séraphine Ouédraogo.

Les effets sont multiples. Le pâturage est détruit et certaines espèces animales disparaissent à cause de ce déséquilibre artificiel de l'écosystème.

Conséquent, la superficie des terres cultivables est réduite. Ce sont donc tous ceux qui vivent de ces terres qui sont les premières victimes.

«Il y a un exode rural, les gens quittent les villages pour les villes», a-t-elle poursuivi. Mais le problème ne s'arrête pas là. Comme de fait, les villes ne sont pas en mesure d'accueillir ces nouveaux arrivants. La mairesse peut en témoigner: «Leur installation en ville crée d'énormes difficultés. Ils prennent goût à la ville et ne retournent pas dans leurs villages. Mais ils n'ont pas grand-chose pour se nourrir.» Un ghetto se crée, composé de tous ces exilés des campagnes: «Un nouveau groupe social s'est créé. Ce sont des jeunes attirés par la drogue, la prostitution, la criminalité. C'est un vrai fléau.»

C'est aussi à titre de mairesse directement touchée par les conséquences de la désertification dans les villes que Séraphine Ouédraogo s'implique désormais dans cette Journée mondiale de lutte contre la désertification. Selon

elle, seule une stratégie d'ensemble intégrant tous les aspects du développement permettra de venir à bout du problème. «Protéger seules les ressources naturelles ne suffit pas. Il faut aussi améliorer les conditions de vie des citoyens [affectés].» Sinon, le problème ira en s'aggravant: «C'est un cercle vicieux. La pauvreté entraîne la destruction des ressources naturelles pour avoir de quoi manger.»

Pour lutter, tous les pays doivent s'impliquer, affirmait-elle. Les pays du Nord comme les pays du Sud, premièrement, doivent sensibiliser leur population au problème. Dans les régions affectées, dans les campagnes comme dans les villes, tous doivent être familiarisés aux conséquences néfastes d'une surexploitation des terres.

Dans les villes concernées, par ailleurs, il faut encourager les exilés à retourner dans leurs villages, non pas pour y poursuivre la destruction des ressources naturelles, mais pour y développer de nouvelles activités. Planter des arbres, par exemple...

Le Vieux-Québec  
Humour & Gastronomie  
Le cadeau idéal!Hôtel Château Laurier  
1220, Place George-V Ouest  
(coin Grande-Allée)Château Bellevue  
16, rue de la Porte  
Vieux-QuébecManoir Lafayette  
661, Grande-Allée Est  
Aux portes du Vieux-Québec

199 \$

par personne pour  
2 nuits, tout inclus  
(occ. double,  
chambre régulière).  
Valable jusqu'au  
23 juin 2000.

- 2 nuits à l'hôtel de votre choix (chambre régulière)
- Le stationnement sur place
- Toutes taxes incluses
- Pourboires sur les repas inclus
- 2 soupers table d'hôte (5 services) pour 2 personnes au restaurant de votre choix :

- Le Louis-Hébert
- Le Patrimoine
- Aux Anciens Canadiens
- La Caravelle

- Les petits déjeuners complet
- Entrées pour l'exposition FOU RIRE

Trois hôtels... un seul numéro  
1.877.999.96212 entrées pour  
l'exposition

FOU RIRE

MUSÉE DE LA  
CIVILISATION  
QuébecMESSAGE  
IMPORTANT

À l'attention des personnes  
qui étaient à l'emploi du  
gouvernement du Québec  
et dont l'emploi a pris fin  
entre le 1<sup>er</sup> janvier 1999  
et le 18 mai 2000.

Suite à la signature de la convention collective 1998-2002, des augmentations salariales s'appliquent pour la période visée et vous avez droit à un rappel de traitement (rétroactivité). Vous devez, à cet effet, adresser votre demande à la Direction des ressources humaines de votre ministère, avant le 6 septembre prochain.

SYNDICAT DE LA  
FONCTION PUBLIQUE  
DU QUÉBEC

## É D I T O R I A L

## Une arme fédérale

Oublions les armes deux secondes. L'avis de la Cour suprême rendu jeudi au sujet de la Loi sur les armes à feu ne concerne que le partage des compétences entre Ottawa et les provinces. Dans ce renvoi, il faut le constater, la cour élargit, par le biais du droit criminel cette fois, la capacité de l'État fédéral d'étendre ses pouvoirs et de limiter ceux des provinces.

**S**ur fond de débat sur le contrôle des armes à feu, les provinces ont perdu aux mains d'Ottawa une bataille pour protéger une partie de leurs champs de compétence.

En effet, la Cour suprême vient de déclarer que lorsque le Parlement fédéral décide que quelque chose est dangereux et affirme adopter une loi dans le but de contrer ce danger au nom de la sécurité publique, il a le pouvoir de légiférer en vertu de ses compétences en droit criminel.

Or qui décide de ce qui est dangereux? Le Parlement fédéral. Et qui décide si la loi adoptée par le Parlement fédéral fait la promotion de la sécurité publique? Le Parlement fédéral lui-même, selon les honorables magistrats, qui s'en remettent à «l'intention» manifestée par le gouvernement au moment de l'adoption de la loi pour en juger.

Habituellement, la cour agit avec plus d'indépendance à l'égard de l'intention initiale et interprète les textes de loi pour ce qu'ils sont. Comme le disait l'ex-juge en chef Antonio Lamer, le sens des mots, on le trouve dans le dictionnaire.

Dans ce cas-ci, la cour rend sa décision en s'appuyant sur les propos du ministre qui prétendait, au moment de l'adoption de la loi, que son but n'était pas de réglementer la propriété des armes à feu en obligeant les gens à enregistrer leurs armes non prohibées (ce qui relevait des provinces) mais de promouvoir la sécurité publique.

La question n'est pas de savoir si les armes à feu sont aussi dangereuses selon qu'il s'agisse d'une arme automatique ou d'un fusil de chasse. Non, le problème vient plutôt du fait que, par ce renvoi, la cour établit des critères larges comme une porte de grange pour permettre à Ottawa d'empiéter dans le domaine de compétence des provinces pour toute autre question que les armes. Par cette décision, la cour ajoute le droit criminel parmi les outils qu'elle a déjà accordés au gouvernement fédéral pour limiter l'autonomie des provinces.

■ En 1988, dans l'arrêt *Crown Zellerbach*, elle a donné le pouvoir à Ottawa de légiférer sur toute matière provinciale qui l'intéresse au nom de la «dimension nationale» et de la clause introductive de la Loi constitutionnelle de 1867, qui permet de faire des lois pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement du Canada, s'il juge que l'inaction d'une province peut porter préjudice à l'ensemble du pays.

■ En 1989, dans l'arrêt *General Motors*, elle étend les pouvoirs fédéraux en matière commerciale et permet à Ottawa d'intervenir dans des champs de compétence provinciaux s'il juge que l'inaction d'une ou de plusieurs provinces nuit à l'ensemble du pays.

■ En 1990, dans l'arrêt *Hall*, elle décide qu'en cas de conflit entre une loi fédérale et une loi provinciale dans un champ de compétence partagée, la prédominance ira à la loi fédérale si le Parlement a eu «l'intention manifeste» d'occuper ce terrain.

■ En 1993, dans l'arrêt *Hunt*, la cour ouvre la voie à un pouvoir fédéral plus important pour invalider des mesures provinciales de réglementation des échanges et du commerce qui nuirait au libre-échange interprovincial, un pouvoir qui pourrait empêcher une province d'adopter des réglementations fondées sur ses choix sociaux ou culturels.

Il faut noter que cet élargissement du terrain de jeu fédéral se réalise par l'action des tribunaux, jamais par des amendements constitutionnels et toujours avec le désaccord des provinces.

mvenne@ledevoir.ca

## Mauvaise gestion

**P**lusieurs données du Vérificateur général à propos de l'octroi de contrats de tout type, rendues publiques cette semaine, soulèvent des interrogations. À titre d'exemple, mentionnons que les deux tiers des contrats que le gouvernement a octroyés en 1997-98 n'avaient qu'un seul soumissionnaire. C'est beaucoup.

Guy Breton note également que la valeur des contrats de service octroyés par les ministères et organismes gouvernementaux a augmenté de 35 % en trois ans. Et il est difficile de savoir ce qui s'est passé parce qu'il n'y a eu ni reddition de comptes ni suivi de l'exécution des travaux. L'évaluation des travaux est tout bonnement inexistante dans 86 % des cas. Ce n'est pas acceptable.

Mais plus que tout, le chapitre du rapport portant sur l'acquisition des services s'attarde à l'absence de concurrence. En effet, qu'il y ait eu appels d'offres ou non, le soumissionnaire unique a été la norme en cette année 1997-98. Cela ne veut pas dire que le secrétariat du Conseil du trésor se soit placé en situation d'illégalité. La réglementation prévoit le recours à des conditions d'exception, notamment lorsque les compétences recherchées sont extrêmement pointues et, partant, peu répandues. Mais la proportion démesurément élevée de soumissionnaires uniques surprend et inquiète. En fait, le Vérificateur général ignore s'il y a eu connivence avec un fournisseur ou si les contrats ont été octroyés de bonne foi. Mais une chose est indéniable, l'acquéreur de services est rarement en position de négociation

avantageuse lorsqu'il n'a qu'un seul interlocuteur! L'État aurait avantage, par exemple, à clarifier ses exigences dans les appels d'offres afin de ratifier plus large qu'il ne le fait présentement. D'ailleurs, trop souvent, il n'y a tout simplement pas eu d'appel d'offres. Le Vérificateur général rejette avec raison l'explication qui lui a été fournie, à savoir qu'il est légitime de recourir de nouveau à un fournisseur ayant fait l'affaire par le passé, sans appel d'offres.

Quant au suivi, le gouvernement ne peut exiger de la rigueur et des redditions de comptes de la part des commissions scolaires et des établissements hospitaliers s'il ne se livre pas lui-même à une évaluation minimale. En effet, si on se fie au jugement du Vérificateur général, le gouvernement manifeste un laisser-aller flagrant dans l'évaluation de ses contrats. Cette attitude est incompatible avec la transparence et l'équité qui doivent régir ce secteur de l'activité gouvernementale.

La réglementation entourant l'octroi des contrats ne semble pas en cause mais plutôt son interprétation extrêmement nonchalante, au point où les efforts fournis par le gouvernement afin de se donner une véritable politique d'achats, d'abord en 1977 puis en 1999, sont aujourd'hui compromis. Il faut y remédier. Car dans l'état actuel des choses, le gouvernement ne se comporterait pas autrement s'il voulait favoriser indûment certains clients.

pdesrivieres@ledevoir.ca



Michel Venne

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA  
LE 10 JANVIER 1910  
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD  
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET



## L E T T R E S

## Démocratie sud-africaine

Une lettre publiée dans votre journal [*«La fin de l'apartheid»*, 5 juin 2000], qui qualifiait de raciste notre consulat, m'a consterné. Il n'est consigné nulle part que MM. Mputu et Benabdallah ont approché le consulat, mais nous serions ravis de les accueillir en tout temps pour discuter de leurs doléances et nous renseigner sur ce qui étaye leurs allégations.

Oui, c'est un fait que malgré notre transition miraculeuse à la démocratie, le racisme continue malheureusement de se manifester de plusieurs manières en Afrique du Sud. Je suppose que cela n'a rien de surprenant, compte tenu de nos antécédents et du fait que même les pays où la démocratie règne depuis des siècles n'ont pas encore réussi à enrayer la discrimination raciale. Grâce aux nouveaux dirigeants qui sont maintenant à la barre de l'Afrique du Sud, nous avons réalisé beaucoup de progrès à cet égard.

Le sous-ministre des Affaires extérieures a pris l'engagement de voir à ce que le service extérieur de l'Afrique du Sud soit représentatif de la population de l'Afrique du Sud. Le fait que le président Mbeki et son prédécesseur, le président Mandela, m'aient choisi pour venir ici et qu'ils aient nommé un haut-commissaire de race blanche à Ottawa est un message en soi: en Afrique du Sud, le dévouement et la compétence d'un individu ne sont pas jugés selon la couleur de sa peau.

Je suis très fier des relations très chaleureuses que j'entretiens avec de nombreux amis d'origine africaine à Montréal, qui vous diront que je les consulte régulièrement et que je prêche auprès des activistes antiapartheid d'origines de toutes sortes les façons de défendre la cause africaine à Montréal. J'invite votre journal à appuyer ces efforts en consacrant davantage d'espace à notre continent dans vos pages.

Eli Bitzer  
Consul général (et Africain  
d'origine africaine)  
Montréal, 13 juin 2000

## Une autre façon de lutter contre la pauvreté

J'ai appris récemment que le Japon, lors de la rencontre du G8 en juillet prochain, ferait une proposition importante concernant l'élimination des principales maladies infectieuses de notre planète. Je souhaite que le premier ministre du Canada appuie le Japon dans cette initiative et qu'il incitera d'autres partenaires du G8 à s'y engager. Le sida, le paludisme et la tuberculose étant les plus grands tueurs de notre époque, il faut une coordination et des moyens extraordinaires pour les éradiquer.

Le Canada, par l'intermédiaire de l'ACDI, a récemment pris des mesures pour lutter contre le sida et le paludisme. C'est là une bon-

ne raison pour inciter les pays du G8 à appuyer la proposition du Japon.

Je souhaite que la rencontre du G8 soit un franc succès pour l'humanité.

André Désilets  
Montréal, 11 juin 2000

## Boycottage des voyageurs

Il y a quelques semaines, les compagnies de transport par autocar Voyageur, Greyhound et Trentway, pourvoyeuses d'un service lent, trop cher et inconfortable, ont demandé au gouvernement d'obliger la fermeture des bureaux ontariens de la compagnie de covoiturage à bon marché Allo-Stop, devenue indispensable pour beaucoup de voyageurs et conducteurs peu nantis. Du même coup, le service Montréal-Hull a été aboli puisque tous les automobilistes empruntent l'autoroute ontarienne pour faire ce trajet (l'interdiction s'étendant au passage sur le territoire). Face à un geste aussi prétentieux et injustifié, une solution s'impose: le boycottage.

J'invite donc tous les voyageurs outre comme moi à voyager en train, en particulier de Montréal à Ottawa. En se munissant d'une carte d'étudiant internationale ISIC ou en achetant son billet cinq jours à l'avance, on peut profiter chez Via Rail d'un tarif inférieur à celui de Voyageur.

Manon Leroux  
Montréal, 12 juin 2000

## REVUE DE PRESSE

## De Meech et des rapports judéo-québécois

ANTOINE ROBITAILLE

**M**eech, vous vous souvenez? C'était il y a dix ans. Le magazine *Maclean's* soulignait cette semaine à sa manière l'anniversaire de la fin psychodramatique du fameux accord constitutionnel. Couverture sur fond noir. Titre empreint de solennité historique: «23 juin 1990 - Le jour qui a changé le Canada.» En effet, rappelle Anthony Wilson-Smith à l'intérieur, sans Meech, pas de Bloc québécois, pas de Reform (et, donc, un Parti conservateur bien vivant), pas d'Action démocratique, «parti quasi souverainiste»... et sans doute pas de référendum de 1995 sur la souveraineté. Et Stéphane Dion serait resté professeur à l'Université de Montréal! Oui, c'est lui-même qui l'affirme dans le cadre d'un entretien avec John Geddes.

Plusieurs regrettent que l'accord n'ait pas survécu. Frank McKenna, ex-premier ministre du Nouveau-Brunswick, fut l'un des premiers à s'opposer à Meech, dès 1987. C'est lui qu'on avait alors baptisé «Capitaine Canada». Il a confié à John Geddes que ses convictions anti-Meech se sont rapidement affaiblies. «À lire la correspondance qui me parvenait — je recevais des milliers de lettres —, il m'est apparu évident que je n'étais pas du même côté que les gens qui m'appuyaient. Bien sûr, parmi ceux-là, il y avait certains opposants bien intentionnés, ayant une conception centraliste du Canada. Mais je recevais aussi beaucoup de lettres imprégnées de sentiments anti-Québec ou anti-français à peine déguisés. J'ai vite compris que je n'avais rien en commun avec ces gens et que c'avait été une grave erreur de ma part de m'associer à leur cause.»

Robert Lewis, éditorialiste à *Maclean's*, prétend que «la fin de Meech n'a pas entraîné la fin du Canada, comme Brian Mulroney ne cessait de le répéter à l'époque». De plus, note John Geddes, «le traumatisme de Meech n'a pas paralysé la Constitution». À preuve, en 1991, Ottawa «a négocié une entente avec Québec pour transférer à celui-ci des pouvoirs en matière d'immigration. D'autres pouvoirs, notamment la main-d'œuvre, ont pu être transférés aux provinces.»

Mais pour Wilson-Smith (qui suggère que

l'échec de Meech a tué Robert Bourassa), «sur le plan constitutionnel, rien n'a vraiment changé depuis Meech. En d'autres termes, rien n'a plus jamais été pareil.»

Il est assez rare que Guy Bouthillier, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJBM), fasse la une du *Globe and Mail*. C'est arrivé cette semaine. Le journaliste Ingrid Peritz racontait une soirée de rapprochement judéo-québécois organisée par la SSJBM. Titre du *Globe*: «Le Québec parle de paix, en yiddish.» Le clou de la soirée, paraît-il, fut la lecture, par Guy Bouthillier, d'un poème dans cette langue judéo-allemande. (Le *Canadian Jewish News*, qui a publié un long article sur l'événement, nous apprenait du reste que selon des yiddishophones présents, la performance de Guy Bouthillier comportait «certains mérites techniques», bien que «son accent fût trop allemand».)

«Les gens ont été agréablement surpris», a déclaré au *Globe* Thomas Hecht, président du Comité Canada-Israël. «C'était un signe de rapprochement très tangible.» Peritz écrivait d'autre part que la SSJBM a «la réputation d'être un gardien de la langue française très vigilant et parfois ethnocentrique». Son passé n'est pas blanc comme neige non plus. En 1938, raconte le journaliste, la SSJBM avait envoyé au Parlement une pétition par laquelle elle exprimait son refus de toute immigration, «particulièrement l'immigration juive». (Le *Canadian Jewish News* rapportait que Guy Bouthillier a évoqué, durant la soirée, la possibilité de présenter des excuses officielles.)

Au cours des dernières années, ces «purs et durs», écrit Peritz, se sont mis à courtiser les minorités de façon active. La SSJBM a célébré par des publicités, parfois en langues étrangères («et même en anglais!»), de grands moments de l'histoire des Grecs, des Chinois et des Irlandais. Aussi, la soirée du 5 juin visait non seulement à lancer trois livres sur les juifs au Québec mais à célébrer le 168<sup>e</sup> anniversaire de ce que Bouthillier a qualifié de «Magna Carta» des juifs au Québec — à l'époque le Bas-Canada —, par laquelle ceux-ci, pour la première fois dans l'Empi-

re britannique, obtenaient les pleins droits politiques. «Je crois qu'il y a eu beaucoup d'exagération quant à l'antisémitisme au Québec», a déclaré Jack Jedwab au *Globe and Mail*.

Parlez-en donc à Mordecai! C'est précisément ce qu'un lecteur du *National Post*, William Tetley, professeur de droit à l'université McGill, s'est permis de faire. Son texte a été publié mardi dans la page éditoriale du *Post*. Tetley réagissait à une chronique de Richler portant sur le dernier congrès du Parti québécois et où, une fois de plus, le romancier pestait contre «le passé antisémite du Québec». Bien qu'il ait trouvé le papier mordant et drôle, le professeur Tetley a cru nécessaire de répliquer: «Mais, dites-moi, le Québec anglophone n'était-il pas autant, voire plus antisémite que le Québec francophone à cette époque?» Tetley rappelle que pendant les années 20, 30 et 40, l'université McGill possédait un système de quotas pour limiter le nombre d'étudiants juifs alors que «l'Université de Montréal accueillait les étudiants en droit strictement selon leur mérite». Tetley donne l'exemple d'Alan Gold, qui devint juge en chef de la Cour supérieure du Québec.

Le professeur poursuit en signalant que «même après la Deuxième Guerre mondiale», le chancelier de McGill reconduisit les quotas juifs. De même, le maire de Town of Mount Royal avertissait à l'époque les juifs qu'il y avait un règlement qui limitait le nombre de juifs dans sa ville. «À la même époque, une synagogue était construite dans la partie francophone d'Outremont.»

Tetley signale que Richler, dans le discours d'acceptation de son doctorat honorifique à McGill la semaine dernière, a évoqué l'histoire des quotas. «Généralement, il passe doucement sur l'antisémitisme du Québec anglophone. Seuls ses commentaires sur le passé antisémite du Québec francophone sont acerbes et narquois.»

Et l'antisémitisme dans le Québec contemporain? «Soyons justes», écrit Tetley, soulignant que peu d'États dans le monde financent comme le Québec des écoles privées religieuses autant américaines et musulmanes que juives. «Et c'est ce qui a grandement aidé à attirer ici, depuis 1976, à peu près 20 000 juifs sépharades.»



Paule des Rivières

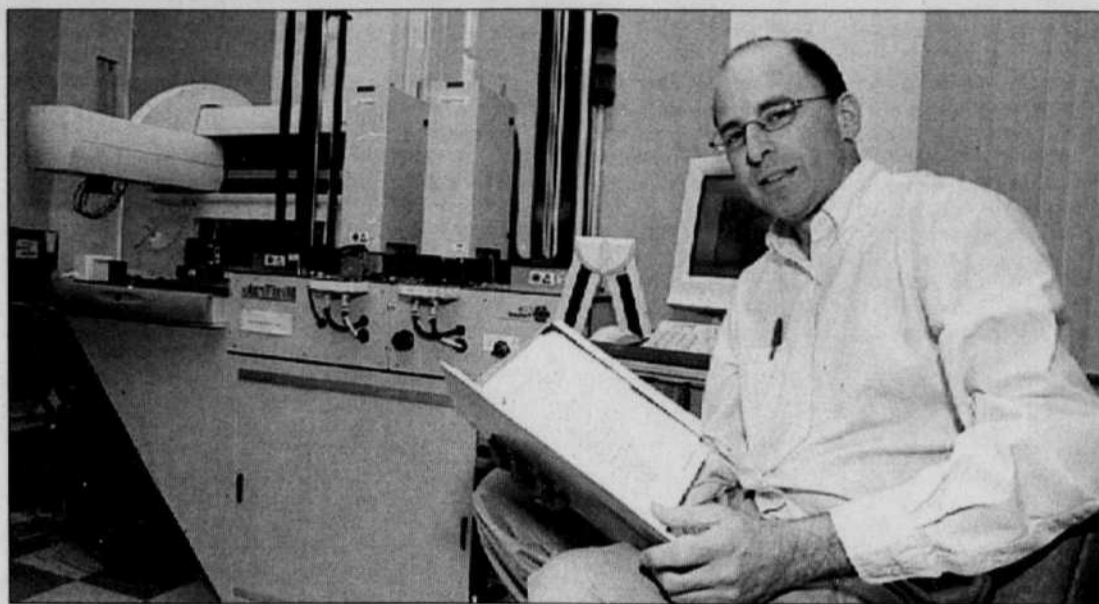
## IDÉES

## Le génome humain, un jeu de mots cachés à peine entamé



La révolution génétique

THOMAS J. HUDSON, MD



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le Dr Thomas J. Hudson est une sommité de réputation internationale dans le domaine de la génomique. Directeur du Centre génomique de Montréal, il est également le directeur adjoint du Whitehead Institute/MIT Center for Genome Research à Boston. Le Dr Hudson a dirigé le projet visant à créer des cartes physiques et géniques des génomes de l'homme et de la souris. Il a également été un chef de file dans la conception de systèmes robotisés et de puces à ADN utilisés dans la recherche en génomique. En juin 1996, il a mis sur pied à l'Institut de recherche du Centre universitaire de santé McGill le Centre génomique de Montréal. Le laboratoire du Dr Hudson travaille actuellement sur les gènes de prédisposition au lupus, à la maladie intestinale inflammatoire, à la coronaropathie, à l'asthme et au diabète. Chercheur, il est aussi enseignant aux départements de génétique humaine et de médecine à l'université McGill. Il est également médecin spécialiste en immunologie clinique et allergie au Centre universitaire de santé McGill. Il a obtenu une bourse de chercheur-clinicien du Conseil de recherches médicales du Canada. Depuis décembre 1999, il dirige le Comité scientifique de Génome-Québec, après avoir œuvré comme président du Comité scientifique aviseur de Génome Canada jusqu'en novembre 1999 et s'être impliqué activement dans l'obtention d'un budget de 160 millions du gouvernement fédéral en vue de la création de cinq centres génomiques au Canada.

**I**maginez un jeu de mots cachés de trois milliards de lettres (ce qui équivaut à 150 000 pages du *Devoir*). C'est à cela que ressemble le génome humain pour le généticien de l'année 2000: un énorme jeu de mots cachés dont on a à peine commencé à déchiffrer le contenu. Pourquoi tant de brouhaha au sujet du Projet Génome humain si le jeu de mots cachés ne fait que débiter? La réponse à cette question va sûrement varier selon que vous parliez à un chercheur médical, à un investisseur en biotechnologie ou à un éthicien.

Le chercheur médical y voit l'espoir de déceler plus facilement et de soigner plus efficacement des maladies. L'investisseur y voit littéralement une mine d'or, notamment dans l'industrie pharmaceutique. L'éthicien y découvre de nouvelles préoccupations d'ordre moral qui sont partagées par le public qui, malgré les progrès que laisse entrevoir la génomique, a des inquiétudes.

## 5000 maladies humaines

Parmi les applications biomédicales du Projet Génome humain, la recherche de gènes responsables de maladies humaines est primordiale, car on estime que plus de 5000 maladies humaines sont la conséquence d'erreurs apparues dans le code génétique.

Les généticiens utilisent couramment l'approche dite «clonage de position». Cette méthode fastidieuse requiert le recrutement de familles dont un ou plusieurs membres sont atteints d'une maladie donnée. Selon le principe qu'un marqueur génétique qui est proche du gène portant une mutation prédisposant à une maladie est hérité simultanément avec le gène défectueux, il est nécessaire de tester des marqueurs génétiques de tous les chromosomes dans ces familles. C'est par cette approche qu'on a attribué aux chromosomes 17 et 13 des gènes de cancer du sein, par exemple.

L'étude génétique approfondie permet ensuite de raffiner la localisation du gène délétère à une région précise sur le chromosome donné. L'étape finale de l'identification du gène de susceptibilité exige une comparaison de la séquence des gènes dans le voisinage des marqueurs génétiques impliqués, à la recherche d'une altération de la séquence d'un gène chez les personnes atteintes. Une telle découverte ouvre alors les portes à l'obtention d'une meilleure compréhension des causes de ces maladies et, éventuellement, à de meilleures méthodes en vue de diagnostiquer, prévenir et traiter les troubles génétiques.

Avant l'avènement du Projet Génome humain, le recours à des approches de ce genre était extrêmement difficile. Depuis, l'explosion de technologies génomiques et du répertoire de séquences pour toutes les régions chromosomiques augmente énormément l'efficacité du processus par clonage de position. Au cours des 15 à 20 prochaines années, le Projet Génome humain mènera vraisemblablement à l'identification de gènes prédisposant à des milliers de maladies héréditaires, y compris les gènes de prédisposition à des affections courantes telles les maladies du cœur, le diabète, l'asthme et le cancer.

## Un Klondike

Les enjeux économiques entourant ces découvertes sont énormes. Dans l'ère pré-génomique, l'industrie pharmaceutique a concentré ses efforts sur la mise au point de médicaments destinés à environ 500 cibles moléculaires (qui sont en général des protéines dont l'action est modifiée par un médicament). L'industrie biopharmaceutique estime que le Projet Génome humain a la capacité d'augmenter ce nombre de cibles à 10 000! Le potentiel de création de nouvelles classes de médicaments est immense. De plus, on s'attend à ce que les approches novatrices qu'offre la génomique permettent des économies à très grande échelle. Ainsi, en phase d'essai préclinique d'un médicament, certaines technologies de la génomique permettent l'étude des effets d'un médicament sur l'ensemble des gènes humains, offrant ainsi la possibilité de réduire le temps avant qu'un nouveau produit soit mis en marché.

Ces progrès entraînent une véritable restructuration de l'industrie pharmaceutique, qui ne demande qu'à tirer profit de ce potentiel. On a assisté à l'implantation d'une industrie génomique concentrée aux États-Unis et financée par du capital de risque permettant rapidement d'utiliser les nouvelles connaissances issues de la génomique. À cet égard, pendant les années 1990, les multinationales pharmaceutiques ont établi de nombreuses alliances avec des firmes spécialisées en génomique (Human Genome Sciences, Millennium Pharmaceuticals, Celera, etc.).

La génomique suscite un autre intérêt économique: la création de nouveaux tests diagnostiques (comme par exemple le test de dépistage d'un gène de cancer du sein nommé BRCA 1, commercialisé par la compagnie Myriad Genetics). Devant les attentes de milliers de nouveaux tests cliniques pour le dépistage de maladies ou encore pour la prédiction d'effets secondaires de certains médicaments, les pourvoyeurs de services de santé, et particulièrement les bailleurs de fonds, demeurent indécis face aux avantages d'un dépistage précoce par rapport aux coûts élevés de ces tests.

Malgré le vif enthousiasme que soulève le rythme rapide avec lequel on identifie de nouveaux gènes à l'origine de maladies, les scientifiques, les médecins et le public partagent des préoccupations communes quant à la façon d'utiliser l'information génétique dans le système

de santé. Dans quelques cas, les découvertes génétiques signalées dans les publications scientifiques ou profanes peuvent donner lieu à une utilisation immédiate dans le cadre de la gestion clinique d'un patient. Toutefois, il n'est pas très utile de prouver qu'une personne possède un gène défectueux à moins d'être en mesure de prévenir ou de traiter la maladie en question. Dans de nombreux cas, une mutation particulière de gènes ne signifie pas que la personne contractera obligatoirement la maladie, mais plutôt que se multiplie le risque d'être porteur du gène. D'ici à ce que nous acquiérons une compréhension exhaustive de tous les facteurs génétiques et environnementaux interdépendants qui provoquent une affection courante, il peut être difficile de renseigner le patient sur le risque qu'il court. Il pourrait être encore plus préjudiciable pour une personne que l'on communique l'information génétique qui lui est propre à son employeur ou à sa compagnie d'assurances. Il est donc nécessaire d'accorder une attention particulière à ces questions éthiques et sociales, en vue d'adopter des mesures de protection judiciaires afin que notre société puisse bénéficier de la révolution génomique.

## Quelques définitions

Pour bien comprendre la révolution génomique, il faut connaître le sens de certains termes. Le génome, un dérivé des mots «gène» et «chromosome», est le jeu complet d'instructions génétiques qui forment l'être humain. Les cellules humaines contiennent des éléments nommés «chromosomes». Des 46 chromosomes que l'on retrouve dans chaque cellule d'un individu, 23 sont hérités de la mère et 23 proviennent du père.

Ces chromosomes ont une structure chimique (appelée ADN) comparable à une série de quatre lettres (A, C, G et T). Une minorité (peut-être 5 %) des lettres contenues dans le génome contiennent des gènes: les instructions pour former des protéines (telles l'insuline, l'hémoglobine et l'anticorps), qui sont les constituants des divers tissus et organes du corps humain.

Les gènes déterminent donc les éléments essentiels à la vie. Parfois, les gènes d'un individu contiennent des erreurs, souvent un simple changement d'une lettre pour une autre, qui donnent une prédisposition accrue aux maladies telles la fibrose kystique, le cancer du sein ou l'infarctus.

Il y a une dizaine d'années, on procédait au lancement d'une initiative d'envergure internationale: le Projet Génome humain. La première phase de ce projet, phase qui tire d'ailleurs à sa fin, avait pour but de déterminer la séquence des trois milliards de lettres contenues dans le génome ainsi que l'emplacement des tous les gènes humains. Il serait approprié de comparer cette première phase du projet à un casse-tête puisque le travail a été réalisé en divisant le génome en millions de morceaux.

La lecture (autrement dit le séquençage) de chaque morceau a été effectuée pièce par pièce. Ces morceaux ont ensuite été assemblés et ordonnés afin de reconstituer l'ensemble du génome. L'effervescence du projet a été le fruit d'un travail de milliers de biologistes, ingénieurs, mathématiciens, chimistes, informaticiens et physiciens. On a été témoin de l'invention de nombreuses technologies relatives à l'ADN et aux protéines, l'émergence de la bio-informatique et la création de bases de données biologiques volumineuses. Le coût: trois milliards de dollars américains!

La comparaison du génome humain à un jeu de mots cachés est réaliste aujourd'hui. Même pour les experts, les gènes semblent cachés dans le génome. Devant l'existence de 85 % du génome humain dans les bases de données publiques, les experts demeurent divisés sur le nombre de gènes que contient ce génome. La réponse à la simple question du nombre varie encore énormément. Trente mille gènes? Cent vingt mille gènes? Il faudra attendre encore plusieurs années avant de pouvoir résoudre cette énigme.

Il n'est donc plus seulement question d'obtenir la séquence des trois milliards de lettres; encore faut-il apprendre à en décoder l'information. Il est à prévoir que ce mystère occupera la communauté scientifique pour des décennies à venir.

La génomique touche simultanément à un grand nombre de secteurs autres que la santé; tous les animaux, végétaux et microbes sont dotés d'un génome. Au cours de la dernière décennie, des percées parallèles au Projet Génome humain ont été accomplies sur plusieurs organismes. On a découvert la séquence complète de nombreux génomes microbiens, d'une levure, d'un ver, d'une mouche et d'une plante.

L'impact de cette science se manifeste sur un grand nombre de secteurs portant sur la vie, notamment la santé humaine, l'agriculture, la sylviculture, les pêcheries et l'environnement. Pour chacun de ces secteurs devront suivre des recherches approfondies sur le fonctionnement des gènes des différentes espèces et la mise au point de nouvelles applications. Pareillement, des questions d'ordres éthique et social seront soulevées.

La révolution génomique est à nos portes. Les prochaines années seront sûrement mouvementées pour les communautés scientifique, médicale et industrielle, qui toutes ont des bénéfices concrets à retirer de la révolution génomique. La société risque d'être perturbée au fur et à mesure que l'impact se concrétisera dans le quotidien. Le débat gagne à être alimenté par l'apport d'informations compréhensibles et équilibrées. Le fait que le génome demeure un mystère suggère l'émerveillement mais conduit aussi à la prudence.

«La société  
risque  
d'être perturbée  
au fur et à mesure  
que l'impact  
se concrétisera  
dans le quotidien»

## De Mendel au génome

La génomique est une science récente qui prend ses sources dans les lois de l'hérédité énoncées par Mendel au XIX<sup>e</sup> siècle. Il a fallu attendre le milieu du XX<sup>e</sup> siècle avant que l'on démontre que l'ADN est la molécule contenant les instructions génétiques transmises des parents aux enfants. En 1953, Watson et Crick ont révélé la structure à double hélice de l'ADN, composée d'un alphabet de quatre unités (ou bases) dénommées A, C, G et T. Les percées en biologie moléculaire se sont succédées à un rythme accéléré par la suite, avec l'élucidation des mécanismes par lesquels la machine cellulaire convertit les instructions du code génétique en protéines. Les nouvelles méthodologies permettant l'amplification de molécules spécifiques d'ADN (par clonage ou par l'utilisation d'enzymes polymérasiques) ont été un facteur clé en biologie moléculaire, puisqu'elles rendent possible l'isolation de gènes précis pour en connaître la séquence et en étudier la fonction. Le Projet Génome humain, dont un des buts principaux est de répertorier l'ensemble des gènes, a été conçu dans les années 1980 par une grande communauté de chercheurs. Cette concertation scientifique internationale des années 1990 a permis la lecture de plusieurs génomes, de ceux des microbes à celui de l'homme.

1866 Gregor Mendel: lois de l'hérédité

1944 Matériel génétique = ADN

1953 Watson et Crick: structure de l'ADN

1969 Beckwith: isolation du premier gène

1972 Berg: technologie de clonage d'ADN

1983 Gusella et Mullis

1987 Donniss-Keller: première carte du génome humain

1990 Projet Génome humain

1995 Carte physique du génome humain

1996 Génome de la levure

1998 Organisme pluri-cellulaire

1999 Chromosome 22 de l'être humain

2000 90 % du génome humain

2003 Génome humain complété

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Marie-Andrée Chouinard (éducation) Yves d'Avignon (sports); Paule des Rivières (éditorialiste), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Benoît Munger (responsable du site Web), Brian Myles (justice et faits divers), Isabelle Paré (santé); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Hélène Baril, Claude Lévesque, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Pierre O'Neill, Hélène Buzzetti, Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Mario Cloutier et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Manon Bouchard, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Anouk Hurburt, Philippe Gagné, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, (publicitaires), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Corniers, Marie-Josée Hudon, Yanick Martel, Olivier Zaida. PROMOTION ET TIRAGE Martine Aubin (directrice), Johanne Brien (responsable à la clientèle), Hélène Gervais, Éveline Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

# LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

L'horaire détaillé de la  
Chaîne culturelle  
aujourd'hui, en page 8 de  
L'Agenda du Devoir

### PÈRES

SUITE DE LA PAGE 1

Parce qu'au Québec, de «décrochages paternels» en douloureux divorces, 24 % des enfants ne rendent plus visite à leur père cinq ans après la séparation de leurs parents, selon des données de 1994-95 de Statistique Canada et du ministère des Ressources humaines (dont on ne peut douter qu'il connaisse plein, plein de choses sur notre intimité la plus intime!); pour 32 % des enfants de parents séparés, le contact avec leur père se limiterait à des visites sporadiques.

Le regard étonné que posent sur nous les étrangers obligés d'adopter notre mode de vie peut aussi être révélateur. Dans le cadre d'une étude demandée par le CLSC Côte-des-Neiges et intitulée *Cultures et paternités*, Nathalie Dyke vient d'interroger douze pères d'origine haïtienne, douze autres d'origine vietnamienne (tous installés au Québec depuis au moins quinze ans) et douze pères d'origine québécoise, tous issus d'un milieu social comparable.

Au fil de ses patientes entrevues, Nathalie Dyke a pu constater à quel point la difficulté d'être père, chez les Québécois d'origine, était liée au branle-bas de combat dans les relations hommes-femmes. Cette révolution, les deux autres groupes l'ont bien moins ressentie dans leur milieu, beaucoup plus secoués, eux, par leur douloureux exil.

Fait à noter, lorsque interrogé sur un modèle de père, la réponse la plus courante au sein des trois groupes — et surtout chez les Québécois d'origine — était l'absence d'une réelle figure de père idéal.

«Les pères d'aujourd'hui ont peu de modèles et les femmes ont encore beaucoup de mal à leur laisser jouer leur rôle», note Nathalie Dyke. «On semble aussi toujours partir du principe qu'il faut "éduquer les pères" alors que d'être parent n'est pas plus inné à un homme qu'à une femme. D'emblée, les pères sont souvent victimes de préjugés. Quand on est en plus un père immigré...»

A son avis, il serait bien vain de tenter d'imposer un modèle de père, surtout dans un Québec aussi multiethnique. «Il faut plutôt aider chacun à trouver lui-même ses solutions», prône-t-elle.

Et, à en croire Statistique Canada, il semble que ces solutions passent par... une balle de baseball ou une canne à pêche. Certes, confirme une enquête toute fraîche, les pères ne sont pas les plus pressés au moment de changer les couches ou de faire faire les devoirs. En revanche, calcule Statistique Canada, les pères se reprendraient à l'adolescence et consacraient même à cette étape un peu plus de leur temps de loisirs à leurs enfants que les mères.

Peut-être finalement est-ce Indiana Jones qui, dans *La Dernière Croisade*, résuma le mieux la situation. A son fils qui lui reprochait de ne pas s'être suffisamment occupé de lui, Indiana père lui rétorqua à peu près ceci: «Est-ce ma faute, à moi, si tu as quitté la maison au moment où tu devenais intéressant?»

### Le retour des feux

(Le Devoir) — C'est ce soir à 22h que sera donné le coup d'envoi officiel de la 16<sup>e</sup> saison de l'International Benson & Hedges, concours international de feux d'artifice. La saison débutera avec un spécial d'ouverture hors concours baptisé *Swing*, fruit du duo Panzera et Tucker. Pour l'occasion, la STCUM renforcera son service dans le métro en ajoutant des trains sur les lignes verte, orange et jaune. En surface, les autobus circulant au sud de la rue Sherbrooke rouleront au ralenti. Le concours de feux d'artifice commencera ensuite le dimanche 25 juin à 22h, avec la prestation du Japon. Ce sera ensuite au tour de la Suisse le dimanche 2 juillet, puis à l'Italie le 9. La saison se poursuivra ensuite tous les mercredis et dimanches à 22h, et ce jusqu'au 30 juillet.

### Rectificatif

Une malencontreuse erreur s'est glissée dans nos pages Culture jeudi. La nouvelle émission littéraire de Robert-Guy Scully *Bibliotheca* sera bien sûr diffusée sur TV5 et non TVA, plus précisément sur TV5 Québec-Canada et TV5 USA/Amérique latine et Caraïbes. Mille excuses.

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

### Comment nous joindre?

#### La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

#### L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

#### La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

#### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

#### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

#### Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

### Violent affrontement devant Queen's Park

## Les manifestants ne regrettent rien

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Au lendemain de la manifestation anti-pauvreté qui a tourné à l'affrontement avec l'escouade antiémeute devant l'Assemblée législative de l'Ontario, les activistes n'affichaient aucun remords, hier, alors que certains de leurs camarades étaient libérés sous caution.

«Nous sommes fiers de notre journée d'hier [jeudi], fiers parce que nous avons résisté», a ainsi expliqué M. Gaétan Héroux, porte-parole de la Coalition anti-pauvreté de l'Ontario, qui a organisé cette manifestation.

Le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, a dénoncé de nouveau les tactiques des protestataires, certains d'entre eux s'étant visiblement préparés pour un affrontement avec les forces de l'ordre.

«C'était totalement inapproprié», a dit le premier ministre en Chambre. «Je ne pense pas que cela ait sa place dans une société libre et démocratique, une société soucieuse du respect de la loi comme le Canada et l'Ontario.»

Les organisateurs de la manifestation voulaient dénoncer ce qu'ils qualifient d'attaques contre les pauvres de la province faites par le gouvernement conservateur et ses compressions budgétaires dans les programmes sociaux. Les manifestants désiraient également dénoncer le manque d'habitations à loyers modiques et les lois visant les sans-abri.

Des douzaines de manifestants et 29 policiers ont été blessés durant l'affrontement — ainsi que huit chevaux de police, dont un a dû être abattu. Plus

sieurs personnes portaient des lunettes de protection contre le poivre de Cayenne.

«Nous voulions manifester pacifiquement [...] mais la police a commencé à attaquer», a soutenu M. Héroux.

Hier, 14 des 18 personnes accusées de méfaits, de voies de fait contre les agents et de participation à une bagarre ont comparu en cour. Neuf prévenus ont été libérés à condition qu'ils ne se présentent pas à l'Assemblée législative et ne portent pas d'armes.

Deux autres manifestants, dont une Chilienne, demeurent derrière les barreaux en attendant leur procès. Quatre personnes ont vu leur enquête sur cautionnement reportée à lundi et resteront en prison pour la fin de semaine. Enfin, deux personnes étaient toujours sous enquête préliminaire hier après-midi.

## MÉTRO

SUITE DE LA PAGE 1

Il est à prévoir que l'étape des plans et devis puisse s'échelonner sur un peu moins d'un an. Ainsi, les premières excavations pourraient se faire avant les prochaines élections municipales à Laval, c'est-à-dire avant novembre 2001. Si on estime la durée des travaux à quatre ou cinq ans, cela nous mène à 2005 ou 2006.

Le ministre Chevette rappelait au début de février que le budget voté en 1998 était de 179 millions et qu'il fallait «agir avec sobriété, modestie et rigueur». Des rumeurs circulaient alors selon lesquelles la facture dépassait les 450 millions. M. Chevette avait qualifié ce montant d'«inadmissible» tout en affirmant qu'il fallait oublier les «métros chromés» et les «parkings qui ne sont pas directement reliés à la station». Le ministre avait alors déposé une note au conseil des ministres afin que l'AMT et ses partenaires revoient l'évaluation des coûts. Il n'a aujourd'hui d'autre choix que de constater une augmentation de 115 % entre l'estimation initiale et le coût réel.

En avril, les directeurs généraux de la STCUM et de la Société de transport de Laval (STL), Jacques Fortin et Gaétan Turbide, avaient senti le besoin de mettre les points sur les *i*. Ils soutenaient alors qu'«à moins de 350 millions [sic] pour trois stations et 5,4 kilomètres, le pro-

longement du métro à Laval reste nettement moins coûteux que la grande majorité des prolongements de métro construits dans le monde ces dernières années. Les coûts unitaires de ce projet sont d'ailleurs tout à fait comparables à ceux qui ont été évalués lors de la construction de la ligne 5 à Montréal dans les années 80.»

Mais même si les prix sont jugés acceptables par les spécialistes, rétorque l'ingénieur et chef du parti Élan Laval, Daniel Lefebvre, il n'en demeure pas moins qu'ils sont trop élevés pour un prolongement dont les Lavallois n'ont que faire. Ardent opposant au projet depuis les tout débuts, M. Lefebvre estime qu'«en période d'austérité économique, comme on peut le constater dans des domaines comme la santé, il n'est pas difficile de voir qu'il y a d'autres priorités. [...] On ferait mieux, par exemple, d'améliorer les stations ferroviaires, les trains et les gares ou de réaliser le tronçon entre Mascouche et Montréal afin de mieux desservir l'est de Laval.»

M. Lefebvre craint que le lien ferroviaire Blainville-Montréal ne soit affecté par la venue du métro. Si une majorité de passagers devait décider de passer du train au métro à la gare intermodale, «il n'y aura plus personne dans le train jusqu'au centre-ville et on va du coup se priver d'un développement moderne du système de train.»

De leur côté, MM. Fortin et Turbide croient que, «des leur inauguration, les trois stations compteront par-

mi les plus importantes du réseau actuel. Elles accueilleraient plus de 5000 nouveaux usagers par jour tout en consolidant la ligne de train de banlieue Montréal-Blainville. De plus, si on se fie à l'expérience de la ligne 5 sur le réseau actuel, l'achalandage devrait progresser significativement dans les années qui suivront l'inauguration du prolongement.»

Les deux directeurs généraux estiment finalement que le métro aura un «double effet structurant», soit la consolidation de la principale infrastructure de transport collectif de la région et le renforcement d'un pôle de développement économique.

A cet égard, le chef du parti Élan Laval soutient avoir demandé au ministre Chevette une étude coûts-bénéfices pour savoir à combien se chiffrera réellement l'achalandage ainsi que les économies qui s'ensuivront, «mais je n'en ai jamais vu la couleur.»

«Ceux qui pensent que le métro va générer de la richesse ne m'aiment évidemment pas, a ajouté M. Lefebvre, mais c'est un fait. La plus-value foncière dont certains parlent sera vite contrebalancée par les problèmes de congestion et la perte de tranquillité des quartiers. Imaginez seulement le stationnement en parasite dans les rues... Et s'ils ajoutent des "no parking", ce ne sont pas seulement les usagers du métro qui écoèperont mais aussi les gens qui habitent autour du métro.»

## ADN

### Des questions morales qui devront être résolues par un débat public

SUITE DE LA PAGE 1

de corriger un gène chez un patient malade n'est pas pour demain, 370 essais de thérapie génique sont tout de même en cours sur la planète, impliquant plus de 3000 sujets humains.

Avec la connaissance approfondie du patrimoine génétique de l'être humain que permettra le décodage du génome, l'ère de la médecine génique et de la pharmacogénique est maintenant à nos portes. «En connaissant le profil génétique de chaque individu, on va pouvoir faire de la médecine préventive et donner des médicaments seulement aux personnes sujettes à certaines maladies. Aujourd'hui, 30 % des patients souffrant d'hypertension ne doivent pas manger de sel, mais tous s'en privent. Demain, on saura quels patients font partie de ces 30 % pour qui le sel est néfaste», affirme le Dr Pavel Hamet, directeur du Centre de recherche et du laboratoire de médecine génique du CHUM.

#### Craintes d'un nouvel eugénisme

Avec le décodage du génome, les craintes d'un nouvel eugénisme resurgissent toutefois, renforcées par la possibilité de tout savoir sur le profil médical d'un individu et de sélectionner dès la naissance des embryons génétiquement «sans failles». «Il y a 15 ans, il y avait un consensus contre l'eugénisme. Mais aujourd'hui, on est en plein dedans, et toute forme d'esprit critique est éliminée», déplore le philosophe Jacques Dufresne, directeur de la revue *L'Agora*.

C'est d'abord la capacité de faire sauter à l'ADN la barrière des espèces, comme dans le cas des OGM, qui suscite les plus grands frissons. Souris transgéniques sécrétant des hormones de croissance humaine, protéine de poisson pour créer des fraises résistantes au gel, porcs transgéniques produisant une semence contenant de l'insuline humaine; entre l'humain, l'animal et le végétal, l'ADN ne connaît plus de frontières. Faut-il mettre un frein à ces créatures faites sur mesure?

Certains décrivent cette transgression de l'ordre naturel, qui pourrait, croient-ils, déboucher sur un Tchernobyl biologique. «Les questions qui se posent à l'humanité n'ont jamais été aussi graves. Les chercheurs se retrouvent avec des outils qui vont changer la face du monde sans prendre le temps de réfléchir. Avec les OGM, on joue aux apprentis sorciers», prévient Louise Vandael, professeur au département de sociologie de l'UQAM et réalisatrice du documentaire *Main basse sur les gènes et les aliments mutants*. La sociologue plaide d'ailleurs en faveur d'un moratoire complet sur la commercialisation et la diffusion des OGM.

Une position qui laisse plusieurs scientifiques pantois.

«Ce que ça perturbe, c'est davantage la conception que l'on a de l'organisation de la nature ou des convictions religieuses. On ne craint pas quand les diabétiques se piquent avec de l'insuline de porc, qu'ils injectaient pourtant dans leur sang. De l'insuline humaine sécrétée par un porc, ce n'est pas tellement différent», argue François Pothier, professeur titulaire au département des sciences animales de l'Université Laval, qui poursuit des recherches sur les animaux transgéniques.

Le débat sur les OGM s'est surtout cristallisé autour de la crainte de voir se disperser dans l'environnement le pollen de plantes mutantes, rendant possibles la contamination et le croisement avec d'autres plantes. Un problème qui se pose différemment dans le cas de la thérapie génique ou des animaux transgéniques utilisés en laboratoire à des fins pharmaceutiques.

«Il y a une confusion entre la modification d'un organisme, qui se transmet de génération en génération, et la modification de cellules ciblées. La thérapie génique chez l'humain ne vise souvent que les cellules somatiques [du corps] et non les cellules germinales [reproductrices], rendant impossible la transmission de cette modification à d'autres générations», affirme Bernard Massy, chef de groupe à l'Institut de recherche

en biotechnologie du Conseil national de recherche du Canada.

#### Clonage et clonage

À l'ère de Dolly la brebis clonée, le débat tourne aussi autour du clonage de cellules embryonnaires. Chez l'humain, la recherche se concentre actuellement sur le clonage de cellules embryonnaires que l'on pourrait ensuite développer pour créer des tissus ou des organes humains parfaitement compatibles et transplantables. On ne parle pas ici de clonage à des fins de reproduction, comme ce fut le cas de Dolly, mais bien de clonage à des fins thérapeutiques.

Si le Canada ne possède pas de loi spécifique sur ce sujet, le Royaume-Uni vient toutefois de permettre ce dernier type de clonage à la condition que le développement de l'embryon n'excède pas 14 jours. «La tendance lourde de tout cela est d'en arriver à un déterminisme biologique qui vise l'amélioration de l'espèce humaine. Je m'oppose aussi à transformer des organes humains en objets marchands. On finit par considérer l'individu comme une somme de pièces détachables», ajoute Louise Vandael.

Même si la majorité des chercheurs ne s'oppose pas à l'usage de cellules souches embryonnaires (cellules non spécialisées qui ont le potentiel d'être développées en différents types de cellules), plusieurs conviennent de la nécessité de s'armer de balises pour encadrer ce type de recherche. «Au début de toute technologie, il y a une forme de rejet. Mais entre les deux extrêmes, qui consistent à tout rejeter ou à tout accepter, la vérité se situe peut-être au milieu. Il faut interdire ce qu'on croit humainement immoral, mais je ne crois pas à un moratoire qui tuerait toute forme de débat et serait impossible à appliquer à l'échelle internationale», affirme Bartha Knoppers, une éminente spécialiste du droit et de la bioéthique, aussi présidente du comité d'éthique du Human Genome Organisation (HUGO), un regroupement international de chercheurs du secteur public, créé pour réaliser le séquençage du génome humain.

Plus d'un chercheur soutient que les objections morales à l'usage de certaines manipulations génétiques se résorberont d'elles-mêmes avec le temps, quand la société sera rassurée et que les techniques auront évolué. «En 1972, le premier bébé-épiprovette a été jeté à la poubelle et l'institut de recherche qui l'avait réalisé a été fermé. Depuis, 100 000 bébés sont nés de cette manière, et les craintes du public se sont estompées. On vit le même phénomène avec la génétique, mais à la puissance dix, parce que la génétique est complexe à comprendre», affirme le professeur Pothier. On croit que le jour n'est pas loin où la science permettra de cloner des cellules adultes pour créer des organes, évitant ainsi d'avoir recours aux cellules embryonnaires.

La menace de voir des entreprises s'approprier des parties du génome humain par le biais de brevets semble aussi s'évanouir puisque 90 % des données sur la séquence des gènes décodés à ce jour se retrouvent dans Internet, soutient Tom Hudson, directeur du Centre en génomique de Montréal et directeur adjoint du Genome Center du prestigieux Massachusetts Institute of Technology (MIT).

En fait, toutes les questions morales qui tournent autour de la manipulation des gènes à des fins médicales ou agroalimentaires devront être résolues par un débat public, selon Marcel J. Melançon, professeur-chercheur en bioéthique à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). «La vraie question à se poser n'est pas "est-ce naturel ou non?" car l'humain "corrige" la nature depuis des siècles. Il faut se demander: "est-ce que ça crée des torts ou des bénéfices, et comment on va faire tout cela?" Le principe de la transparence est la meilleure garantie de la protection du public.»

## WALKERTON

SUITE DE LA PAGE 1

Le *Devoir* a tenté hier de joindre la mairesse de cette localité, Arlette Champagne-Lessard, pour savoir ce qu'il en était depuis un an. Le secrétaire municipal, Gilles Coderre, lui a transmis notre demande d'entrevue mais, a-t-il déclaré plus tard, la mairesse «ne pouvait pas» nous parler hier.

Selon le président des ingénieurs gouvernementaux, Pierre Sirois, il faut «s'interroger sur le caractère récurrent de la pollution d'un réseau qui alimente en eau potable une école, un pavillon pour personnes déficientes et un pavillon pour personnes âgées. Cette situation est d'autant plus préoccupante que les délais révélés dans l'analyse des échantillons d'eau et la transmission des avis de faire bouillir rendent souvent inutile ce processus destiné à préserver la santé des usagers.»

Un deuxième cas tout aussi grave, signalé mais non identifié par l'APIQG «dans l'Outaouais», a vite été identifié par *Le Devoir* comme étant Fort-Coulonge, une petite municipalité où «le réservoir de pompage n'est muni d'aucun tamis ou grillage», affirme l'APIQG.

Il s'ensuit, selon les ingénieurs provinciaux, que «des déchets de toute sorte provenant de la rivière ainsi que des poissons morts s'accumulent dans ce réservoir», contribuant par leur putréfaction à la mauvaise qualité de l'eau. Selon l'APIQG, «les murs du puits de pompage sont si rouillés qu'ils sont sur le point de se désagréger.»

La municipalité aurait adressé à Québec une demande de subvention de 5000 \$ pour installer une grille afin de filtrer les objets ainsi que les poissons morts qui s'accumulent présentement dans le réservoir de pompage. On aurait décidé dans cette municipalité de ne rien faire si Québec n'accordait pas un sou, une information qu'il a toutefois été impossible de vérifier hier auprès des responsables municipaux.

Invité à commenter cette situation, le président de l'APIQG a dit ne pas comprendre qu'une fois informé du besoin de grille par la demande de subvention, le ministère de l'Environnement n'ait pas utilisé ses pouvoirs d'ordonnance pour imposer l'achat d'une protection aussi élémentaire et peu dispendieuse afin de réduire la menace d'une contamination.

Cette municipalité subit par ailleurs en été des baisses de niveau de la rivière qui porte son nom, baisses qui rendent problématique son approvisionnement en eau brute. Une petite centrale hydroélectrique installée sur ce cours d'eau réduit parfois en été le débit au point où la municipalité a dû s'en plaindre à l'Environnement et auprès d'Hydro-Québec.

Par ailleurs, le cas du village de Barnston-Ouest, désormais fusionné à la municipalité de Coaticook, était lui aussi problématique jusqu'à tout récemment. Une partie des eaux usées du village était déversée, selon l'APIQG, directement dans un fossé qui traversait le village. «Une trentaine de résidents étaient alors desservis par un puits de surface situé dans un pâturage où un troupeau de vaches broutait en paix tout au long de la belle saison. Un puits sans protection, à ciel ouvert et pour lequel aucune autorisation légale n'a été obtenue.»

Cette situation à risque est cependant en voie de correction car, selon l'inspecteur municipal Jean Chartier, un aqueduc et une conduite d'eaux usées branchés sur l'usine d'épuration de Coaticook sont en construction.

Selon le président des ingénieurs gouvernementaux, le resserrement des normes annoncé par le ministre de l'Environnement, Paul Bégin, «arrive un peu tard» et, ajoute-t-il, «des normes supérieures ne vont rien changer au laxisme qui caractérise l'application des normes actuelles; le problème, c'est la faiblesse de l'inspection des équipements municipaux défectifs, l'absence d'inventaire systématique des faiblesses de ces petits systèmes municipaux et, en région, l'absence de contrôle à peu près total des petits réseaux privés.»

Québec a mis sur pied un programme comme l'infrastructure Québec mais il omettrait de donner à l'Environnement l'argent nécessaire pour faire l'inspection et le suivi de ce qu'on est censé moderniser et rendre sécuritaire grâce au nouveau programme d'infrastructure.